

Nick Adnett & Peter Davies

« Promoting Innovation in English Schools: the role of school governance »

This paper develops a framework for use in the analysis of effects of variation of governance on innovation in schools. The framework is used to evaluate recent policy change in England which has presented 'greater freedom for schools' and local networks' as methods of increasing innovation in schools.

Current debates about the merits of market and state governance have generally concentrated upon the consequences for pupil attainment, inequality and the efficiency of resource allocation. Arguably, the effects of particular types of governance on innovation within the schooling system are more important to the overall effectiveness of schooling over time. We analyse the different models of governance which have been favoured in recent English schooling policies, concentrating upon the incentives to innovate and transfer knowledge.

Policy makers keen to increase rates of innovation in schools will need to take careful account of the complex interactions between policies on competition, school funding and regulation and local representation that are likely to impact on incentives and capacity for innovation. One possible policy response would be to make part of the recurrent grant to schools dedicated to innovation and knowledge transfer. If schools were required to be accountable for how this money was used and the outcomes in terms of innovation, then continuation of this funding could be made dependent on a review of their past achievement.

Abdeljalil Akkari, Djily Diagne & Siegfried Hanhart

« Comparaison du fonctionnement de deux marchés scolaires frontaliers »

Nous nous proposons de présenter une communication sous la forme d'une étude de cas comparée de quelques aspects du fonctionnement des marchés scolaires à Genève et dans deux départements de la France voisine (Ain et Haute-Savoie). Si nous pouvons légitimement nous interroger sur l'existence d'un réel choix pour les familles en Suisse entre école publique et privée, le canton de Genève compte proportionnellement une part importante d'élèves (primaire, secondaire I et II) scolarisés dans des établissements privés. L'attrait pour les écoles privées en Suisse romande est donc particulièrement marqué à Genève, comparativement aux autres cantons de la Suisse romande (abstraction faite du canton de Vaud). Selon les derniers chiffres disponibles, environ 14 % des élèves genevois suivent un enseignement dispensé dans une école privée. La grande majorité des élèves scolarisés dans le privé sont de nationalité étrangères (65 %) et appartiennent à des familles favorisées (selon les catégories socioprofessionnelles, 45 % de cadres supérieurs et dirigeants). 12,6 % de l'ensemble des élèves scolarisés dans le privé sont de nationalité française alors que leur proportion dans le public est d'environ 3 %. Par ailleurs, un nombre croissant d'élèves scolarisés à Genève sont domiciliés hors du canton. Ainsi, en 2006, près de 3800 élèves scolarisés dans l'enseignement public et privé genevois, soit 5% des effectifs totaux, vivaient en France voisine (Jaunin, Le Roy-Zen Ruffinen & Pillet, 2008). Enfin, relevons que dans les départements de l'Ain et d'Haute-Savoie, respectivement 12, 4 % et 20 % des effectifs sont scolarisés dans le secteur privé.

En regard des données susmentionnées, il est intéressant de comparer le fonctionnement du marché scolaire genevois avec celui des deux départements frontaliers français. Cette comparaison permettra notamment de mettre en lumière les rôles joués par les pouvoirs publics dans la régulation de chaque marché. Parmi les critères possibles de comparaison, nous nous intéresserons plus particulièrement aux finalités, au statut et à l'organisation de l'enseignement privé dans les deux contextes nationaux. La proximité géographique de marchés scolaires régis par des cadres législatifs distincts, pose la question de la perméabilité de la frontière entre les deux marchés, tant du point de vue des prestataires publics et privés de services que du point de vue des usagers. Il s'agira dans un premier temps d'identifier d'éventuelles interactions, puis de s'interroger sur les stratégies des différents acteurs privés (prestataires de services,

familles). Dans cette optique, il sera utile d'évaluer la part du développement du marché scolaire régional qui s'explique par le caractère international et cosmopolite de la ville de Genève. L'examen de l'offre d'enseignement utilisant l'anglais comme langue d'enseignement devrait fournir des indications pertinentes.

Enfin, nous mènerons une réflexion sur l'impact éventuel de l'existence d'un marché scolaire à la fois local et frontalier sur la politique scolaire dans le canton de Genève.

Fátima Alves, Alicia Bonamino & Wolfram Lange

« The geography of educational opportunities in the city of Rio de Janeiro »

The question that guides this article is referring to the determination of the relations between the structure of educational opportunities in the city of Rio de Janeiro and the family strategies of school choice. The idea is to highlight the structure of opportunities as much as the capacity of the individuals to control and actively mobilize in order to adapt to the available opportunities. In Rio de Janeiro as well as in other Brazilian and Latin-American cities the educational system is strongly stratified. Out of strictly educational mechanisms of stratification, two can be highlighted: (a) allocation of students in public or private schools; (b) allocation of students in schools of the same sector, but that have different conditions. About the first aspect research has indicated a strong relation between the school sector and the socio-economic characteristics of the school's students. On the other hand, the second mechanism of stratification is related to the differentiated access to educational resources, even between schools of the same sector and provided for the underprivileged population. Out of the poor pupils the poorest attend the worst schools, a fact that is determined by the localization of the student's residence and the school. This involuntary tracking is strengthening the already existing inequalities by concentrating those students with underprivileged characteristics of their origin in the same deficient schools. It is very important as well to consider how educational opportunities are distributed spatially in the city of Rio de Janeiro. Studies of urban sociology point out that the model of residential segregation in Rio de Janeiro combines high social distance regarding social inequality of individuals and available urban resources and territorial proximity. The most obvious peculiarity of this model is the presence of illegal settlements (*favelas*) in areas of high concentration of the rich segments of the social structure. This perspective is approaching the concept of the *geography of opportunities* developed by Galster e Killer (1995) in which exist objective as much as subjective variations associated to the process of decision making and to the restrictions that space places. An *objective geography* refers to a structure, quality of and access to opportunities and varies between urban regions. At the same time the *subjective geography* (values, wishes, different types of mobilized capital and perceptions concerning opportunities) vary spatially as well. This type of geography limits the opportunities that are, in fact, accessible by the individuals. The potential opportunities of accessing primary schools of quality have to be considered limited not only because they are not available, but as well because they are considered to be irrelevant by families with a determined profile. The main focus of the presented paper is to show the mapping of the objective geography of educational opportunities in the city of Rio de Janeiro. The operationalization of this concept is executed by means of a Geographic Information System (GIS) and the analysis tools it offers. Two spatial layers are created representing demand and supply of schools. The demand of schools is being approached by calculating the spatial density of children between 6 and 14 years. The basis for this calculation is the 2000 census of the Brazilian Institute of Statistics and Geography (IBGE) that is available in census tracts. This data allows differentiated analysis and visualization on small scale. To model the supply of schools, all the existing public schools have been georeferenced and their catchment area has been calculated using spatial network analysis tools. These layers have been reduced to the built-up areas within the urban space and were then combined to represent the opportunities of the public schools market in Rio de Janeiro. The paper considers as well the relations between the mapping of the geography of educational opportunities and family strategies (parental choice) that is regarded one aspect of the *subjective geography* of opportunities.

Silvia Avram & Jaap Dronkers

« A Cross-national Analysis of the Relations between School Choice and Effectiveness Differences between Dependent-Private and Public Schools. A New Approach »

We present a new approach of school effectiveness measurement. We apply propensity score matching to control for the selectivity of the school-choice in our estimation of effectiveness differences between public and private-dependent schools in 26 countries. We use pooled waves of PISA 2000, 2003 and 2006 for all countries, which had sufficient private-dependent secondary schools, and the reading score is our dependent variable. The results show that the distinction between the processes of school choice and school effectiveness is important for a valid estimation of the differential effectiveness of private-independent and private-dependent schools in comparison with public schools. We found two clusters of factors influencing the choice of private-dependent schools: a *choice of the upward mobile parents for private schools*; *segregation by (lower-) middle class parents*. Pupils at private-independent schools in 10 countries have higher reading scores than pupils on public school, also after taking into account the selectivity of school-choice, while in two countries pupils at private-independent schools have even lower reading scores than pupils on public schools. These results do not support a neo-liberal claim of higher effectiveness of private-independent schools in all countries, and contradict the outcomes of Dronkers & Robert (2008) that private-dependent schools in *all* countries are more effective. But the higher effectiveness of private-dependent schools in a large minority of countries can not be dismissed by referring to different selectivity as a consequence of school choice processes.

Catherine Barthon & Brigitte Monfroy

« Les stratégies scolaires des familles : une approche en terme de capital spatial »

Les métropoles urbaines apparaissent comme des espaces privilégiés pour l'observation de la construction des marchés scolaires car elles se présentent comme des lieux d'interaction maximale entre les différentes classes sociales, et des lieux centraux de la distribution des ressources éducatives. Les stratégies familiales participent de ce processus à travers le développement de pratiques de choix des établissements scolaires.

Ces pratiques sont alors le résultat d'un compromis entre la recherche d'une qualité éducative (Felouzis et Perroton, 2007) et les contraintes qui accompagnent ce choix, qu'elles soient objectives (sectorisation, accessibilité physique, ressources financières) ou subjectives (intérieurisation de ce qui paraît socialement accessible). Loin d'opérer dans un marché scolaire homogène et fluide, ce choix s'inscrit dans un espace socialement et scolairement hiérarchisé.

Après avoir montré dans nos travaux précédents les facteurs d'émergence de la concurrence en milieu scolaire (Barthon et Monfroy, 2005) et le fonctionnement systémique des interdépendances compétitives entre établissements à l'échelle locale (Barthon et Monfroy, 2006), nous souhaitons nous inscrire dans la

problématique de cette journée en questionnant les variations spatiales des stratégies scolaires des familles.

Les placements scolaires, on le sait, sont fortement déterminés socialement et spatialement. L'effet de la position dans un environnement donné est d'autant plus discriminant que l'on descend dans l'échelle sociale (François et Poupeau, 2008). On peut dès lors s'interroger sur le capital spatial des familles (inscription résidentielle, accès à la mobilité) en terme de contraintes ou de ressources. Alors que les pratiques de scolarisation des parents ont surtout été étudiées sous l'angle de leur forte dépendance à la classe sociale, nous poserons pour hypothèse que ce lien se complexifie dès lors que l'on prend en considération la tonalité sociale et scolaire du quartier de résidence.

Pour tester cette hypothèse, nous examinerons les pratiques de choix scolaire des familles résidant dans l'agglomération lilloise en tenant compte à la fois de leur milieu social, de leur

quartier d'inscription et des caractéristiques de l'offre scolaire locale. Une attention particulière sera portée aux modes de cohabitation socio-spatiale repérables dans les quartiers et à leur évolution (embourgeoisement, gentrification, mixité, paupérisation), pour observer ensuite comment se traduisent ces configurations en termes de choix ou d'évitement scolaire.

Cette communication s'appuiera sur nos observations de terrain et sur une première exploitation statistique et cartographique d'un fichier de données sociales et scolaires géolocalisées comprenant l'ensemble des élèves lillois fréquentant un collège public ou privé en 2004.

Nathalie Bélanger & Liliane Dionne

« Des partenariats au service des communautés ou du marché scolaire ? Véhicule d'exclusion ou de promotion des écoles? »

En Ontario, quatre systèmes éducatifs sont financés par l'État : des écoles publiques ou catholiques de langue française en situation linguistique minoritaire et des écoles publiques ou catholiques de langue anglaise. Les écoles de langue française en milieu minoritaire en Ontario sont encouragées à tisser des liens étroits avec les divers partenaires de leur communauté (Gérin-Lajoie 2000; Dubé, 1999; ACELF, 2006; FCCF, 2006). Il s'agirait là d'une question cruciale pour l'école de langue française en milieu minoritaire dont le principal problème demeure le recrutement et la rétention des effectifs étudiants (Giroux, 2006). Des auteurs questionnent pourtant le rôle des partenariats dans le contexte de l'émergence d'un État managérial qui tente de calquer ses principes de gestion sur ceux du secteur privé (Giddens, 1993 ; Donzelot, 1991). Ball et van Zanten (1998) analysent les politiques éducatives dans les systèmes français et britannique et leurs effets sur les acteurs de l'éducation. Ils constatent que ces deux systèmes scolaires ont été redéfinis par une logique de « marché éducatif » (p. 52). La tendance est en effet vers le libre choix des familles, l'autonomie des établissements, l'initiative d'acteurs comme les collectivités locales ou entreprises et la « commercialisation » des résultats. Dans certaines écoles, la logique du marché tend à éliminer les activités qui ne font pas directement partie du curriculum pour mettre l'accent sur les activités se traduisant par des résultats concrets sur le plan des évaluations nationales, précisent Broccolichi et van Zanten. On pourrait croire que les partenariats école-communauté seraient, dans ce contexte, délaissés mais ils constituent en fait une stratégie de recrutement et servent à financer les activités de l'école et à favoriser le rayonnement de celle-ci auprès des parents (Broccolichi et van Zanten, 1997). Cette logique est aussi repérable en Ontario, dans les 400 écoles primaires et secondaires de langue française. Car, bien qu'il existe des « zones de fréquentation scolaire » en Ontario, les parents peuvent se prévaloir, après demande de dérogation auprès de l'un des 12 conseils scolaires de langue française, de l'école de leur choix. Bélanger, Dalley, Dionne et Beaulieu (2007) ont montré qu'une proportion importante de directions d'école perçoit un avantage lié à « l'image de marque ou la visibilité de l'école dans le milieu » grâce au partenariat. Dans le cadre de cette communication, nous cherchons à approfondir notre questionnement et à mieux comprendre les buts de ces entreprises partenariales dans le contexte d'un marché scolaire de plus en plus compétitif et parfois générateur d'exclusion. Il s'agira ici de mettre en évidence et d'analyser ce que les partenaires scolaires et communautaires engagés dans des projets de partenariat en disent.

Les acteurs de l'éducation sont encouragés à entrer en compétition les uns avec les autres pour maintenir un positionnement stratégique dans le marché (Ball, 2007). Dans ce contexte, les écoles développent des stratégies afin d'attirer les clientèles étudiantes « perçus comme les plus convenables » (Becker cité dans Broccolichi et van Zanten, p. 7 ; voir aussi Bagley, Woods et Glatter, 2001). Partenariats, écoles à options et projets individualisés avec listes d'attente, classes de niveau prétendument homogènes en réponse aux contestations des classes hétérogènes par les parents de la classe moyenne et publication de brochures en vue de promouvoir l'école (Broccolichi et van Zanten, 1997) constituent de telles stratégies. Gay (2007) et Darling-Hammond (2007) s'inquiètent que cette intrusion d'une gestion calquée sur le privé en éducation aux États-Unis, peut éventuellement entraîner la fermeture d'écoles de

quartiers ou de villages jugées non performantes sur le plan des évaluations nationales. En Ontario, les évaluations provinciales sont utilisées pour juger les écoles et soumettre le personnel enseignant des écoles moins performantes à des interventions ciblées. Dans ce contexte, nous brosserons le portrait, dans un premier temps, des options présentes dans les 12 conseils scolaires de langue française et de leur pratique spécifique en matière de dérogation. Dans un deuxième temps, et à partir des données recueillies dans le projet ÉCO ci-dessous mentionné, les buts de ces entreprises partenariales seront mis en évidence. Ces données nous renseigneront au sujet du quasi marché scolaire en vigueur en Ontario français et sur les principes d'exclusion qu'ils sous-tendent, en reléguant les élèves qui présentent des difficultés scolaires à des établissements spécifiques.

Notre projet de communication s'inscrit dans un projet de recherche plus vaste visant à recenser, décrire et analyser les projets de partenariat existant entre les écoles et les communautés francophones de l'Ontario dans le contexte de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) au service des écoles et de la communauté de langue française. Cette politique a notamment pour objectif de favoriser le développement de la francophonie en Ontario grâce à la mise en valeur des lieux et des milieux éducatifs francophones grâce à la mise en œuvre de projets de partenariat école-communauté (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004). Ce projet ÉCO (École-COMmunauté), piloté pour le compte du ministère de l'Éducation de l'Ontario, a été réalisé entre septembre 2006 et octobre 2007 (Bélanger, Dalley, Dionne et Beaulieu, 2007).

Une revue de la littérature internationale sur les relations entre écoles et communautés, plus spécifiquement en situation minoritaire a d'abord été menée. Le second volet consistait en un inventaire des projets de partenariat en cours ou en voie de l'être dans les écoles de langue française de l'Ontario. Nous avons communiqué avec les douze directions des conseils scolaires de langue française de l'Ontario afin de réaliser un sondage téléphonique ayant pour but d'identifier les écoles où se déroulent des partenariats école-communauté et d'obtenir leur consentement afin de procéder à l'envoi de questionnaires aux écoles de ces conseils. Nous avons obtenu dix consentements et neuf réponses au sondage (S1, S2, etc.). Nous avons administré un questionnaire auprès de 105 directions d'école/responsables scolaires (n=400) (Q1, Q2, etc.). Sur les 105 écoles, 76 sont des écoles élémentaires et 29 des écoles secondaires; 63 écoles sont catholiques et 42 sont publiques ; 42 écoles sont situées dans ou à proximité des grands centres urbains dont Ottawa et Toronto et 63 écoles sont situées à l'extérieur de ces centres. Le troisième volet consistait en une série d'entrevues avec des partenaires scolaires et communautaires.

Choukri Benayed & Sylvain Broccolichi

« Des concurrences contreproductives dans le contexte français ? »

Nous proposons une analyse des modalités et conséquences du développement de liens concurrentiels unilatéraux entre établissements, identifiés et partiellement élucidés à partir d'une recherche portant sur les variations de réussite scolaire à différentes échelles sur le sol français. Cette recherche était centrée sur les relations entre les caractéristiques sociales des populations d'élèves, leurs conditions de scolarisation et leurs performances scolaires selon les collèges, les académies et surtout les départements (ce découpage s'avérant plus pertinent que le découpage académique). Elle prenait en compte diverses particularités socio-démographiques et morphologiques des territoires. L'approche comparative était articulée à des enquêtes de terrain dans des sites urbains de cinq départements contrastés faisant l'objet d'analyses complémentaires, notamment sur les évolutions constatées au niveau des collèges en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire.

Une des hypothèses organisatrice de la recherche était qu'en de nombreux contextes urbains ségrégués, une fraction « basse » de collèges « mal situés » subissait un ensemble de processus cumulatifs (évitement, stigmatisation, tensions internes, instabilité des professionnels) associés à d'importants déficits d'apprentissage, les familles les plus pénalisées étant les moins dotées socialement et les plus captives de ces établissements. Les premiers

résultats ont partiellement confirmé cette hypothèse tout en incitant à élargir le questionnement sur les relations entre les déficits constatés et la hiérarchisation exacerbée des espaces scolaires.

En effet, les plus importants déficits d'apprentissage sont bien constatés dans des départements très urbanisés où les disparités sociales et scolaires entre établissements sont particulièrement marquées, et où l'on peut identifier de fréquentes situations de concurrence à sens unique entre établissements (notamment en Ile de France). Et ce sont effectivement les populations d'élèves socialement défavorisées qui sont les plus pénalisées (le capital culturel restant celui qui hiérarchise les performances scolaires, bien plus que le capital économique). Mais le résultat imprévu est que la plupart des collèges publics et des groupes sociaux sont concernés à des degrés divers par la « sous-réussite » constatée globalement dans ces départements. A l'inverse, les acquis scolaires sont les plus élevés pour tous les groupes sociaux (et les inégalités réduites) dans des départements beaucoup moins urbanisés, où les disparités entre établissements sont peu marquées. Il en ressort un résultat qui mérite d'être relevé puis élucidé dans toute la mesure du possible. Non seulement la concurrence unilatérale entre établissements contrastés va de pair avec une accentuation des inégalités sociales d'accès aux savoirs scolaires, mais tout porte à penser qu'elle est globalement contreproductive : une très large majorité d'élèves en pâtissent.

Articulée à l'analyse de ces résultats, les enquêtes de terrain ont permis d'identifier un ensemble de logiques sociales et de réactions en chaîne qui empêchent les acteurs de l'éducation de rester centrés de façon congruente sur les objectifs définis par les programmes scolaires. Les transactions éducatives et pédagogiques sont perturbées de façon particulièrement massive et visible dans les établissements les plus « ghettoïsés ». Mais d'autres facteurs de perturbations interviennent dans les établissements et les classes situés à d'autres niveaux de la hiérarchie des espaces scolaires.

Hélène Buisson-Fenet & Jacques-Benoît Rauscher

« Apparier sans dépareiller. La sélection à l'entrée en classes préparatoires aux grandes écoles, entre l'idéal de « transparence » administrative et les « opacités » des pratiques professionnelles. »

A parcourir le corpus des textes majeurs qui fondent « l'économie de l'éducation » comme champ disciplinaire depuis les années 1960, on est surpris de constater que le modèle de marché ne s'y trouve guère développé. Un grand nombre de travaux proposent bien davantage une longue série d'analyses de l'efficacité des dépenses en fonction de l'organisation des systèmes scolaires observés, ou encore, dans la lignée de la théorie du capital humain, de ses critiques et de ses aménagements, privilégient la mesure des rendements privés de l'éducation en situation de ressources contraintes et socialement inégales ; mais la question des mécanismes d'ajustement entre offre et demande, les équilibres qui en résultent, les obstacles à l'optimalité que l'on peut en dégager, préoccupent finalement fort peu une discipline attachée aux tests économétriques davantage qu'à la modélisation économique.

Certains dispositifs de sélection scolaire paraissent pourtant répondre formellement à l'exemple de la vente aux enchères et à la métaphore du commissaire-priseur chers à l'école marginaliste de Lausanne, qui ont servi de point d'appui pour modéliser « l'équilibre partiel ». C'est notamment le cas de la procédure informatique mise en place depuis 2003 à l'entrée des classes préparatoires aux grandes écoles, conçue pour assurer le « matching » entre une offre hiérarchisée et une demande croissante. Comme dans la salle des ventes walrasienne, il y a une multiplicité de vendeurs (les lycées à CPGE) et d'acheteurs (les familles) sur des marchés cloisonnés (les filières de l'enseignement supérieur d'excellence) ; les prix (rangs) y sont criés - les lycées connaissent leur place dans l'ordre des demandes et les familles le résultat du classement de chacun des lycées démarché ; l'objectif recherché est la maximisation du profit (la rentabilité scolaire projetée d'un élève, du côté de l'offre scolaire) et de l'utilité (la capacité d'un lycée à faire intégrer l'école désirée, du côté de la demande scolaire). Dans un processus de sélection réciproque, offreurs et demandeurs finissent par s'accorder sur des conditions d'échange qu'ils estiment optimales.

A partir de l'étude de cas de ce « recrutement à distance » mis en place pour les CPGE depuis cinq ans, l'objectif de cette communication consiste à prendre au sérieux le modèle économique de l'ajustement offre/demande pour mieux en analyser les conditions sociales et institutionnelles d'émergence et de régulation dans trois lycées CPGE de centres-villes. Empruntant à l'économie des conventions (Eymard-Duvernay 2006), nous commencerons par décrire la construction générale du dispositif de sélection comme une « convention de qualité » procédant d'abord à une standardisation de catégories descriptives pour profiler les candidatures. Il s'agira ainsi, à partir d'entretiens et d'archives des promoteurs de la procédure, de reprendre l'histoire brève mais instructive d'un outil de régulation de politique publique qui révèle le glissement d'un contrôle professionnel (du ressort local des chefs d'établissement) à un contrôle de type administratif adossé à la rhétorique de l'usager (du ressort central de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur).

Une seconde série d'entretiens ainsi qu'un recueil de notes d'observation des commissions de sélection et des « grands conseils » nous permettront ensuite de mettre l'accent sur « la procédure en action », c'est-à-dire sur le rôle (tant pratique qu'éthique) des enseignants et des dispositifs qu'ils mettent au point pour équiper cette régulation de marché. A ce titre, la normalisation d'un jugement collectif sur les compétences présentes et à venir des candidats ne se contente pas d'intégrer l'information en multipliant les sources et en proposant un traitement probabiliste pour optimiser les appariements entre l'exigence institutionnelle et les attentes de l'impétrant. Elle résulte aussi pour partie d'arbitrages socio-professionnels à l'intérieur de l'établissement qui contrastent les disciplines, les postures éthiques ou les politiques de filière ; elle est par ailleurs influencée par les relations *entre* établissements de même catégorie (il s'agit alors de se positionner sur un segment scolaire où la demande, plus mobile et bien informée, met en concurrence les offreurs), ou de forte proximité géographique - le respect de relations placées sous le signe de la confiance et de la loyauté contraignant partiellement la formulation du jugement collectif au regard.

Par-delà le modèle transactionnel walrasien, et à l'instar des modes de recrutement sur le marché du travail (Eymard-Duvernay et Marchal 1997, Marchal 1999), ce type de sélection rend ainsi visibles des opérations de mise en relation à la fois logiques et politiques, au cours desquelles certains enseignants jouent le rôle central de « gate-keepers ». Plus généralement, la question de l'appariement sélectif ne se réduit pas à l'articulation d'une « offre » et d'une « demande », mais nécessite d'envisager les interactions verticales (entre lycées, CPGE et grandes écoles) et latérales (à l'intérieur de l'arène des CPGE) qui, tout à la fois, conditionnent, stabilisent et dynamisent les positions relatives des acteurs institutionnels. Nous espérons ainsi, sur un segment spécifique du champ éducatif, contribuer à développer les apports de la théorie de « l'encastrement » chère à la nouvelle sociologie économique (White 2002).

Mariane Campelo Koslinski & Marcio da Costa

« Competing for public schools in Rio de Janeiro – reflexions on a hidden quasi-market »

In Brazil, we can find strong reactions against any mechanism supposedly related to school choice policies based on students proficiency measurements. Scarce initiatives of accountability policies anchored in students' performance are also refused.

Our research deals, strictly speaking, with public schools choice processes in Rio de Janeiro. They should not really be named “school choice” in the sense this expression has assumed in international literature. But we have been observing processes that could be described a quasi-market even considering the absence of qualified information driving families and students' choice.

The population enrolled in public schools – the poorer and less powerful people – creates and applies hierarchization and classification criteria of educational institutions that are potentially accessible to them. Those hierarchies keep strait relationships with socioeconomic status and also seem to include some proper educational/school features.

As there are no official classification of public schools and governments reject doing so, another, informal hierarchical system emerges. Our observation suggests that performance is not necessarily the main indicator of the schools prestige system. Notwithstanding, poor people adopt their own ranking for schools out of the most valued portions of the school "market". Our work focuses on this diffuse classificatory system.

Inside this quasi-market, negative externalities – the tendency of increasing the inequalities – seem to be boosted up. We hypothesize that the existing quasi-market, without other components of the conceptual matrix that proposes it as public policy, promotes even higher social inequalities. Thus we can observe virtuous and vicious circles related not only to social background but generated by hidden complex hierarchical public school system. This system is partially referred to geographical locations, but social and cultural capital are the main ways to access high prestige public schools. We stood face to face with a black box that makes information about distribution of registrations in municipal schools a taboo, a seven keys kept secret.

Our piece of research comprises two surveys with pupils and teachers, several interviews with principals, students, parents and teachers and some months of regular observations in six schools. This paper will present some qualitative findings, in addition to multivariate statistical analysis, of this research. These findings suggest that there is already a hidden quasi-market in educational public systems in Brazil.

Thus, it could be valuable to discuss the rejection of the establishment of public mechanism for identifying the quality of schools. We also state that this hidden system is a barrier to bettering the whole public educational system and to reduce the socially conditioned educational inequalities.

Bernard Convert

« Concurrence entre lycées et régimes démographiques : analyse sur longue période d'un espace local d'interdépendance compétitive »

Cette proposition de communication s'inscrit dans le courant de recherches ayant pour objet la concurrence entre établissements à l'échelle locale et les stratégies familiales de placement (voir par exemple Barthou Monfroy, 2005, Maroy van Zanten 2007, Felouzis Perroton 2007). Elle repose sur l'analyse statistique de la composition sociale et scolaire des lycées d'un espace local (une ville moyenne de l'Académie de Lille) et de son évolution sur la période 1987-2005. L'apport spécifique de cette contribution est donc de mesurer *de façon strictement quantitative* les effets, en termes de composition des établissements et de leurs sections, de la concurrence entre établissements et des stratégies familiales de placement, et ceci sur une période relativement longue, caractérisée par deux configurations démographiques successives très différentes qu'a connues le système d'enseignement secondaire long en France : un régime de croissance « exponentielle » des effectifs lycéens (1987-1995) et le régime de stagnation voire de déclin démographique de la population lycéenne qui l'a suivi (après 1995).

Au-delà de la question de la concurrence entre établissements sous ces deux régimes, je porterai une attention particulière aux conséquences de cette concurrence sur l'évolution de la composition scolaire et sociale des *séries* de baccalauréat.

Le cas de figure étudié est celui d'une agglomération moyenne de l'Académie de Lille comportant cinq établissements : un établissement privé « classique » (avec classes préparatoires commerciales), un établissement public « classique » (avec classes préparatoire littéraires), un établissement « polyvalent » public, un établissement public « technologique industriel » (à l'origine), un établissement technologique privé... Je dispose, sur la période 1987-2005, de fichiers individuels me permettant de reconstituer, année par année, la composition (pour chaque lycéen(ne) : âge, sexe, origine sociale, résultats au bac...) des classes terminales de chacun de ces établissements et de leurs différentes sections.

Parmi les hypothèses testées, je me demanderai si la « démocratisation égalisatrice » (Merle 2000, Convert 2006) que l'on observe pendant la période de croissance n'est pas dû

essentiellement à l'ouverture par les établissements technologiques, de sections « générales » et en particulier de sections scientifiques, donnant ainsi accès à des élèves d'origine modeste, à cette filière traditionnellement sélective scolairement et socialement et si, inversement, en période de stagnation démographique, la concurrence ne tourne pas en faveur des établissements « classiques », obligeant les établissements technologiques qui voient leurs effectifs baisser, à se replier sur leurs vocations initiales, produisant *in fine* une inversion du phénomène de « démocratisation égalisatrice » ?

Bernard Delvaux

« De la difficulté de réguler l'affectation des élèves aux écoles. Le cas de la Communauté française de Belgique »

De très longue date, le système éducatif de la Communauté française est basé sur le libre choix des écoles par les parents ainsi que sur l'autonomie pédagogique des écoles. Bien que non justifiés au départ par des dogmes néo-libéraux, ces principes ont, au fil de la déconfessionnalisation de la société et de la massification de l'enseignement, fait du système belge un cas type de système régulé fortement selon des modes de coordination propres aux marchés.

Des évolutions de contexte, de même que l'établissement de liens de causalité entre ce mode de régulation et les phénomènes de ségrégation et d'inégalité, ont cependant conduit les décideurs politiques à réglementer les procédures d'inscription et de changement d'école, et à aller ainsi à contre-courant des tendances lourdes observées au niveau international. A partir de 1997, ils ont ainsi commencé par formaliser les procédures d'exclusion et de changement d'école en cours d'année scolaire ou de cycle. Ils se sont ensuite récemment attaqués à la régulation des procédures d'inscription, avec pour triple objectif de contraindre toute école à accepter (et à garder) tout élève qui la choisissait, d'égaliser davantage les chances de chaque élève d'accéder à l'école de son choix, et d'introduire à dose homéopathique davantage de mixité sociale dans les écoles du haut de la hiérarchie.

Les récentes tentatives de régulation des inscriptions ont cependant fait long feu. Objets de débats et de médiatisations d'une intensité rare, deux décrets successifs (2007 et 2008) ont été votés... et suspendus après leur première année de mise en application, et ce bien que leurs concepteurs aient veillé à respecter le principe de liberté de choix.

La communication aura pour objectif de comprendre les raisons d'un tel échec. L'hypothèse défendue est que la configuration des rapports de force entre acteurs et la nature des institutions existantes (consolidées dans un corpus législatif contraignant) ont réduit fortement les marges de manœuvre des réformateurs. Les mesures envisagées étaient en effet mises à l'épreuve par rapport à cinq principes difficilement compatibles. Les objectifs se référant au principe d'égalité (réduction des différences entre établissements en termes de public et de résultats ; acquisition par tous les élèves d'un socle de compétence à la fin du tronc commun ; égalité de traitement des familles au moment de l'inscription) ne pouvaient être poursuivis que par le biais de mesures respectant des objectifs se référant au principe de liberté (liberté de choix des parents ; autonomie des établissements). En dépit de la créativité des acteurs pour concilier les divers principes, le champ des possibles s'en trouvait nettement restreint, réduisant d'autant la pertinence et la praticabilité des mesures finalement décidées, et rendant celles-ci fragiles face à la médiatisation et à la mobilisation de certains acteurs lors de leur mise en œuvre.

L'analyse qui sera présentée se basera notamment sur le dépouillement d'un échantillon du volumineux corpus de textes et d'interventions produits tout au long du processus de décision et de mise en œuvre des deux décrets (« opinions » dans des journaux, débats parlementaires, communiqués de presse,...). Ce corpus est analysé de manière fouillée avec l'aide du logiciel N-Vivo, à partir de catégories d'analyses mettant en évidence les types d'arguments et de connaissances mobilisés pour imposer ou surmonter les épreuves auxquelles sont nécessairement soumises les problématiques et les idées (solutions) concurrentes. Cette grille de lecture a été élaborée et mise en œuvre dans le cadre d'une recherche européenne en

cours (KNOWandPOL), dont l'objet est l'analyse de l'usage des connaissances dans le cours de l'action publique.

Marc Demeuse, Antoine Derobertmeasure & Nathanaël Friant

« Inciter à la mixité sociale par le financement différencié des établissements scolaires : éléments de prospective pour une régulation du quasi-marché scolaire belge francophone »

Dans le quasi-marché scolaire belge francophone, caractérisé par d'importantes ségrégations (Friant, Derobertmeasure et Demeuse, 2008), l'application sur le terrain de mesures incitant à davantage de mixité sociale rencontre de nombreuses résistances et difficultés. L'actualité nous en fournit encore un exemple flagrant, avec les remous causés par l'application du décret « mixité sociale » (Communauté française de Belgique, 2008) agissant sur les procédures d'inscription des élèves, et sa mort annoncée par le ministre de l'enseignement obligatoire. L'objectif de cette communication est de présenter certains résultats d'une recherche prospective (Demeuse et al., 2009) visant à inciter à la mixité sociale, non pas par le biais de la procédure d'inscription des élèves, mais par la modification de la formule de financement des établissements, fondement du mécanisme de quasi-marché (Demeuse et al., 2007). Pour ce faire, nous formalisons tout d'abord, sous la forme d'une formule généralisée d'attribution des moyens en fonction des besoins (Ross et Levacic, 1998), le financement des établissements scolaires tels qu'il est actuellement appliqué en Communauté française de Belgique. Ensuite, nous présentons la solution testée par Demeuse et al. (2007), consistant en une prise en compte, dans la formule de financement, d'indicateurs de composition sociale du public des établissements et de leur structure. Le choix des indicateurs et leur construction, sur la base des données de recensement des élèves fournies par l'Administration Générale de l'Enseignement, sont ainsi discutés. Nous présentons alors différents scénarios de différenciation du financement des établissements en fonction des indicateurs, en simulant sur des données réelles les effets de ces scénarios en termes de gains et de pertes pour l'ensemble des établissements d'abord, et ensuite en présentant différents cas d'établissements contrastés. Enfin, nous discutons les implications de ces scénarios en termes de mixité sociale au sein des établissements, et les mettons en perspective parmi les différentes solutions envisagées depuis 2005 en Belgique francophone.

Mary-Anne Deneuvy & Jean-Paul Payet

« La segmentation du marché scolaire en Afrique du Sud : les paradoxes d'une politique de déségrégation raciale »

Depuis la fin du régime d'apartheid, l'Afrique du Sud est une société en profonde refondation, cherchant à construire l'unité d'une nation jusque là basée sur l'idéologie d'une hiérarchie entre les races et leur séparation stricte. Les processus de déségrégation et de démocratisation de la société sud-africaine, engagés dès la fin des années 1980, sont particulièrement intéressants à observer au niveau du système éducatif, dans la mesure où ils se heurtent à d'autres impératifs – notamment celui du développement économique – et aux pratiques individuelles des acteurs.

En lien avec la politique générale d'austérité budgétaire, la déségrégation des écoles, expérimentée dès la fin des années 1980 et généralisée dès 1996, s'appuie sur une réforme du mode de gestion des écoles. Celle-ci concerne à la fois le financement (subventions accordées par l'Etat pour une part et frais de scolarité à acquitter par les familles d'autre part) et la gouvernance des établissements scolaires (création d'un conseil d'administration dont la majorité de membres sont des parents).

L'institution du droit des familles à choisir leur établissement s'inscrit dans la recherche d'un compromis entre une démocratisation volontariste et des résistances à une trop forte emprise de l'Etat. L'ouverture des écoles a été conçue comme une manière d'impliquer les populations historiquement défavorisées dans l'éducation de leurs enfants. Dans le même temps, la

nouvelle gouvernance des établissements scolaires offrait une maîtrise du processus par les familles blanches, tout en évitant leur fuite massive vers l'enseignement privé. Les politiques de déségrégation et de démocratisation de l'enseignement ont ainsi favorisé l'apparition d'un marché scolaire, dont le jeu est d'autant plus important pour les écoles que le type de public qu'elles attirent détermine les ressources dont elles disposent (directement via le montant des frais de scolarité, indirectement par la possibilité de lever des fonds ou d'établir des partenariats).

Une enquête dans quatre établissements de Johannesburg a permis d'observer les effets différenciés de ces jeux de concurrence, notamment en lien avec la proximité plus ou moins grande avec l'ancien township de Soweto, et les différentes stratégies des établissements pour y faire face, en relation avec les ressources dont ils disposent. La communication propose d'analyser la tension entre les processus de déségrégation raciale et les mécanismes de concurrence entre écoles, qui renforcent la différenciation de l'offre éducative et la segmentation du marché scolaire, ainsi que les stratégies que mettent en place les établissements pour se maintenir sur ce marché.

Jean-Louis Derouet

« Régulation des rapports entre les établissements et démocratisation de l'enseignement en France au XX^e siècle »

La démarche part d'une relecture de la manière dont ont été régulés, depuis la fin du XIX^e siècle, les rapports de concurrence et de complémentarité entre les établissements scolaires d'un même territoire : établissements d'enseignement général, établissements techniques ou professionnels ; établissements publics ou privés, etc...

Ce parcours fait apparaître un paradoxe. Au début du XX^e siècle, l'organisation de l'enseignement secondaire reposait sur des réseaux d'établissements correspondant à des clientèles différentes. Aucune communication n'était possible entre ces réseaux jusqu'en 1941, ce qui n'a pas empêché un premier mouvement de prolongation de la scolarité des enfants d'origine populaire (Briand, Chapoulie, 1992). La création des classes modernes dans les lycées a ouvert la porte à une « démocratisation rampante » (Prost, 1986). Celle-ci s'est arrêtée lorsque la Cinquième République a commencé une mise en système et une régulation d'Etat du choix des établissements : la carte scolaire. Cette organisation correspond à une période assez courte : initiée dans les années 1960, elle a commencé à se déliter à partir de la fin des années 1980. Un nouveau type de fonctionnement en réseau se profile aujourd'hui, dont les mots d'ordre sont la diversification de l'offre d'éducation et la régulation par la qualité (Derouet, Normand, 2007).

Il n'y a pas de leçon de l'histoire et il serait imprudent de projeter sur la période qui vient l'expérience de l'ancien fonctionnement : la forme de l'Etat a changé ; la massification, la mondialisation ont modifié les données des politiques d'éducation ; l'organisation scolaire n'est plus la même... (Buisson-Fenet, 2008 ; van Zanten, Obin, 2008). Il est cependant possible de partir des questions que suscitent ce parcours pour élargir ou déplacer les problématiques contemporaines. Qu'est ce qui a pu faire l'efficacité démocratisante d'une organisation en réseau ouvertement inégalitaire : le phasage des études ? La diversité des établissements ? La proximité de l'enseignement avec le local ? La formation des maîtres et la pédagogie ? Il est de même possible d'interroger les rhétoriques et les principes de justification qui ont sous tendu ces politiques (Garnier, 2007). Dans les années 1960 la mise en place de la carte scolaire a été critiquée par la Gauche pédagogique comme un instrument de planification de la formation de la main-d'œuvre au service du patronat (Segré-Brun, Tanguy, 1968). Comment expliquer que cette mesure soit présentée, moins de cinquante ans plus tard, comme une garantie de mixité sociale et d'égalité des chances ?

Les déplacements, les paradoxes sont encore plus grands si l'étude s'étend à l'enseignement technique et professionnel. Ces parcours ont présenté une voie de démocratisation alternative qui a été écartée par la montée du collège unique (Bodé, Savoie, 1995 ; Tanguy, 2005). Malgré

cette marginalisation, ils ont continué à proposer des possibilités de démocratisation très appréciées par les familles populaires et ont conservé leur clientèle (Thivend, 2007). Est-il possible, à partir de ces analyses, d'enrichir la réflexion sur la manière dont les acteurs sociaux peuvent interpréter les mots d'ordre actuels de diversification et de qualité ?

Perrine Devleeshouwer & Andréa Réa

« Logique de quasi-marché et justification des acteurs de la différenciation »

L'organisation du système scolaire en un quasi-marché est très marquée, en Belgique et particulièrement à Bruxelles. La hiérarchisation entre les établissements scolaires a été établie en Belgique francophone depuis longtemps (Delvaux, 1999 ; Draelants, Dupriez et Maroy, 2003 ; Dupriez et Vandenberghe, 2004 ; Maroy, 2007). La concurrence est alimentée à la fois par des dispositions légales, des stratégies d'écoles et des parents. Le droit du libre choix de l'école contribue à la ségrégation du marché scolaire. La logique de compétition économique du secteur scolaire devrait pousser les concurrents à accroître leur efficacité pour gagner un maximum de reconnaissances. Or Maroy (2006) constate l'inverse : les établissements se situent plutôt dans une logique de différenciation complémentaire. Ainsi, certains établissements se spécialisent dans la réception d'élèves et d'autres dans le refoulement. Les écoles « réceptacles » reçoivent les jeunes qui ont épuisé les possibilités d'inscription (après réorientation, redoublement ou expulsion). Les écoles « écrémées » conservent les élèves étiquetés conformes aux critères de l'excellence scolaire. Cette différenciation complémentaire érige un système scolaire à deux vitesses. La hiérarchie des établissements est construite sur des « réputations », des représentations sociales véhiculées par les réseaux sociaux (Maroy, 2004). Ces logiques, bien que subjectives, concourent à l'édification d'asymétries : séparation des publics, ségrégation scolaire, faible hétérogénéité au sein des établissements et des classes et maintien de filières séparées (Delvaux et Joseph, 2006). La compétition du quasi-marché scolaire y produit un apartheid scolaire parce qu'à Bruxelles la dualisation est à la fois sociale et ethnique. Dans le prolongement de ces travaux, nous proposons de présenter les résultats d'une recherche (Verhoeven, Delvaux, Rea, Martiniello, 2007) ayant traité des représentations d'élèves et d'acteurs institutionnels contribuant à la formation et à la reproduction de la hiérarchisation entre établissements. Ces discours tendent à constituer des justifications ex-post de la hiérarchisation. Les élèves différencient les écoles selon deux registres. Le premier concerne le bien-être dans l'établissement. Il est important pour eux de s'y sentir à leur place grâce au respect mutuel des interactions entre jeunes et avec le personnel scolaire. Le deuxième registre se rapporte à la bonne école idéale où les critères positifs sont une discipline respectée ainsi qu'une faible population d'origine étrangère. Ces registres sont partagés par tous les élèves, mais seulement certains ont les compétences et ressources afin de les mettre en pratique. Le personnel du monde éducatif, quant à lui, refuse la hiérarchisation du quasi-marché mais reconnaît son existence. Les critères de différenciation avancés sont la composition ethnique de l'établissement, le degré d'exigence et les opportunités ultérieures qu'offre l'école et, enfin, la filière d'enseignement. L'association entre élèves d'origine étrangère et mauvaise école est fortement intériorisée par tous les acteurs car elle a été construite sur une longue période sans qu'aucune mesure ne soit prise pour enrayer cet imaginaire. Les récentes tentatives de modification du système se sont ainsi heurtées à un fort refus basé sur cette construction symbolique de la hiérarchisation scolaire.

Hugues Draelants & Agnès van Zanten

« Choisir et être choisi dans les filières d'élite : une question de confiance »

Cette communication s'intéresse aux critères sur lesquels se fondent les élèves et leurs parents d'une part, et les commissions de sélection des établissements scolaires d'autre part dans le processus de choix des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) d'élite à partir d'une analyse comparée des procédures d'admission des deux des lycées les plus prestigieux de la

région parisienne : le lycée public Henri IV et le lycée privé Sainte Geneviève. Nos résultats s'appuient à la fois sur des données qualitatives (observations et entretiens) et sur des données quantitatives (fichiers d'élèves ayant fait l'objet de procédures de sélection dans les institutions concernées) recueillies dans le cadre de l'enquête « La formation des élites en France : clôture sociale et ouverture internationale » menée sous la direction d'Agnès van Zanten à l'Observatoire Sociologique du Changement.

L'approche adoptée donne une place centrale à la problématique de la confiance. L'intérêt de cette problématique tient à la forte incertitude qui caractérise la rencontre entre l'offre et la demande au sein

de ce segment de marché singulier du système d'enseignement français que constitue la formation des élites. Cette incertitude est liée à l'attention particulière accordée à la qualité au sein d'un espace-temps scolaire qui joue un rôle clé dans les processus de reproduction et de clôture sociale (Bourdieu, 1989). Elle a été accentuée par les caractéristiques de la procédure actuelle d'admission. Celle-ci repose sur un choix mutuel qui, sans revêtir totalement le caractère transparent et anonyme qui lui est officiellement attribué, implique que les deux catégories d'acteurs, usagers et professionnels de l'éducation, déterminent leurs préférences sans qu'aucun des deux n'ait une connaissance préalable claire des préférences de l'autre. Or malgré une adhésion formelle forte au caractère supposé « méritocratique » de la procédure, celle-ci fait l'objet d'une méfiance plus ou moins prononcée de la part d'acteurs qui privilégient très fortement le « parrainage », familial ou institutionnel sur la compétition ouverte (Turner, 1960 ; van Zanten, 2009) et qui sont dès lors amenés à construire des « dispositifs de confiance » pour accroître leur contrôle sur les caractéristiques des élèves et de leur formation (Luhman, 2000 ; Karpik, 2007).

Du côté des chefs d'établissement et des enseignants, l'incertitude porte sur la qualité des élèves. Afin d'évaluer les caractéristiques des nouveaux entrants, enjeu central du point de vue de la réussite aux concours des Grandes Ecoles, des ressources symboliques et matérielles dont pourront disposer les établissements et de l'activité des professeurs, les établissements se dotent de procédures de sélection et des dispositifs de jugement qui permettent de faire confiance aux élèves recrutés. Nous montrerons que, dans les deux classes préparatoires étudiées, on rencontre des mécanismes différents de production de la confiance technique et morale (Barber, 1983) qui sont étroitement liés aux types d'élites qui constituent le « cœur de cible » de chaque établissement et aux modèles de socialisation qu'ils privilégient. Du côté des familles, l'incertitude porte moins sur la qualité scolaire des établissements, dans la mesure où la hiérarchie des classes préparatoires est relativement connue et stable (cf. palmarès et guides des CPGE), que sur la façon dont le niveau académique des élèves va être estimée et sur la capacité de ces derniers à supporter la pression intellectuelle et morale dont ils feront par la suite l'objet.

Xavier Dumay, Vincent Dupriez & Christian Maroy

« Quasi-marché, effets de composition et inégalités de résultats »

Depuis le rapport Coleman, la question de la ségrégation scolaire a été dénoncée pour ses effets sur les performances scolaires des élèves et les inégalités de résultats. Ce rapport a en effet ouvert la voie à la prise en compte et à la compréhension des effets de composition. Ces effets traduisent l'idée que les pairs fréquentés par les élèves au sein des classes et des établissements ont un effet sur leurs apprentissages, au-delà de l'impact sur ces derniers de leur capital social, culturel et académique. Plusieurs études ont dès lors tenté de préciser l'ampleur des effets de composition, ainsi que les mécanismes par lesquels ils affectent l'apprentissage des élèves. Le but de cette communication est de faire un état de cette question dans la littérature scientifique, mais aussi d'y contribuer, en estimant l'ampleur de ces effets en Communauté française de Belgique à partir d'un échantillon représentatif de 52 écoles primaires. A vrai dire, il n'existe pas aujourd'hui dans la littérature scientifique de consensus complet relatif aux effets de composition (Rumberger & Palardy, 2005). Cette absence de consensus renvoie partiellement à un débat méthodologique, relatif aux conditions d'une

évaluation valide d'un tel effet (Dumay & Dupriez, 2008). Mais au-delà de la discussion méthodologique et de la nécessité d'études empiriques, nous manquons tout autant d'un cadre théorique ou au minimum d'un schème interprétatif qui soit source d'intelligibilité et permette de mieux comprendre les conditions d'émergence des effets de composition. C'est le second objectif de cette communication que de proposer dans la discussion de l'étude empirique un tel schème interprétatif. Nous en posons ici les prémisses.

Depuis le rapport Coleman, l'immense majorité des recherches sur l'effet de composition s'inscrit dans le courant, très anglo-saxon, de la *school effectiveness research*. Pour les auteurs adossés à un tel courant, l'effet de composition n'est à vrai dire pas une préoccupation centrale ; il s'agit le plus souvent d'une variable de contrôle à prendre en considération afin de saisir avec plus de justesse quelle est l'influence d'un établissement sur les élèves, indépendamment de son recrutement. C'est malgré tout dans cet ensemble de recherches que les travaux les plus rigoureux sur cette thématique ont été développés et auxquels nous allons dès lors nous référer. Mais de telles recherches, par définition, mobilisent comme unité principale d'analyse les établissements scolaires. Elles demeurent dès lors hermétiques à une analyse des environnements institutionnels et à la nature des interactions entre les logiques d'action propres aux établissements et les caractéristiques de ces environnements institutionnels. L'originalité majeure de la discussion est dans cette perspective d'élargir l'analyse et de raisonner sur les conditions institutionnelles (notamment le rôle du quasi-marché) favorables à l'émergence d'un effet de composition au sein des établissements. Nous posons la double hypothèse que i) un système de quasi-marché favorise les risques d'une ségrégation scolaire forte entre établissement, et que ii) cette ségrégation est d'autant plus susceptible de produire des effets sur les élèves qu'une forte autonomie est laissée aux établissements, ce qui est d'ailleurs une des composantes du modèle de quasi-marché scolaire. Un contexte de quasi-marché scolaire est donc susceptible de produire une double influence sur les inégalités de résultats entre élèves : d'une part en accroissant la ségrégation entre écoles et d'autre part en maximisant les possibilités de différenciation de l'offre éducative, et d'adaptation de l'offre au public, de par l'autonomie qu'un tel mode de régulation reconnaît aux établissements.

Georges Felouzis

« Cooptation, concurrence individuelle et marchés scolaires: analyse de trois modes de construction des inégalités scolaires »

Cette communication portera sur les premiers résultats de travaux en cours portant sur une comparaison des inégalités sociales dans les systèmes éducatifs. Les résultats présentés sont construits à partir d'une analyse secondaire de l'enquête Pisa 2003.

La question qui nous préoccupe est classique: *comment l'École traduit-elle en inégalités scolaires les inégalités individuelles et sociales ?* Les enquêtes internationales permettent de répondre à cette question de façon complémentaire à celle des enquêtes longitudinales conduites au sein des systèmes nationaux, comme en France ou aux États-Unis. Ces enquêtes montrent la grande diversité des systèmes éducatifs dans le monde et leurs effets contrastés sur les inégalités scolaires (OCDE, 2003 et 2006 ; Mons, 2007). Certains pays sont donc plus équitables que d'autres au sens où l'origine sociale et le capital culturel des élèves ont moins d'effet sur leurs scores aux tests Pisa. Dans l'enquête Pisa 2006, la France apparaît comme le pays dans lequel l'origine sociale (variable ESCS) a l'effet le plus fort sur les compétences en sciences, bien plus que l'Allemagne ou l'Autriche par exemple (OCDE 2006 figure 4.6, p 199). Les systèmes éducatifs de ces pays ne relèvent pourtant pas des mêmes structures puisque la France présente un système officiellement « unifié », alors que les deux autres pays cités ont des systèmes à orientation précoce et fortement segmentés selon les filières. Cela signifie que le degré de segmentation des systèmes éducatifs ne rend pas totalement compte de l'ampleur des inégalités scolaires dans un pays donné.

Notre hypothèse est que le degré de segmentation des systèmes éducatifs ne se définit pas seulement par le nombre de filières officielles et l'âge des orientations. Les marchés scolaires

constituent un autre principe de différenciation qu'il devient pertinent de mesurer à partir des données Pisa.

Si l'on reprend le modèle de Turner (1960) décrivant les systèmes éducatifs britanniques et Américains quant à leur mode respectif de reproduction sociale, on peut distinguer des systèmes éducatifs basés sur la concurrence et d'autres sur la cooptation au sein d'une élite sociale et culturelle. On doit pourtant élargir le modèle de Turner pour qu'il puisse rendre compte d'une évolution majeure des politiques scolaires et des pratiques éducatives dans plusieurs pays : celle de l'autonomie des établissements et de la gestion des affectations sur le modèle du « marché scolaire » (Felouzis & Perroton, 2007). Certains systèmes apparaissent donc unifiés du point de vue des filières et proposent un enseignement commun à tous, tout en s'inscrivant dans une différenciation forte en fonction des établissements. Ce modèle, que nous appellerons « de marché », est très tôt décrit par Christopher Jencks (1972, 1978) aux Etats-Unis. Par le biais de la dotation des écoles, étroitement dépendante des ressources locales, des phénomènes urbains de ségrégation, l'offre éducative devient très inégale et influe fortement sur les destins scolaires des élèves en fonction de leurs caractéristiques raciales, sociales, économiques. C'est d'ailleurs, pour Christopher Jencks, un facteur déterminant des inégalités scolaires entre élèves noirs et blancs. Ce *régime de marché* - dont Christian Maroy (2006) a bien montré le fonctionnement dans six pays européens – s'inscrit à la fois dans les nouvelles politiques scolaires qui prônent une régulation par la concurrence entre établissements (Glennster, 1991 ; Ball, 1993) et dans l'évolution des stratégies éducatives des familles (van Zanten, 2001 ; Felouzis, Liot et Perroton, 2007).

Nous disposons donc pour chaque pays d'un échantillon représentatif de la population des jeunes de 15 ans. Nous connaissons de ces jeunes leurs compétences mesurées par des épreuves en mathématiques, lecture et culture scientifique. Nous connaissons aussi leurs caractéristiques personnelles et leurs conditions de scolarisation. On peut ainsi qualifier chaque système éducatif par son degré de segmentation en considérant le nombre de filières différentes dans lesquels ils sont scolarisés, mais aussi le degré de segmentation que produisent ces filières en fonction de l'origine sociale (ESCS), du statut migratoire et des scores eux-mêmes. On se questionnera ensuite sur les capacités explicatives de ces segmentations : permettent-elles de rendre compte – et dans quelle mesure - des inégalités de compétence liées à l'origine sociale ? Quel type de segmentation produit quelles inégalités ? Surtout, nous nous demanderons, de la filière et de l'établissement, quel est le facteur le plus pertinent pour comprendre la construction des inégalités scolaires dans chaque pays.

Georges Felouzis & Joëlle Perroton

« Les marchés scolaires et l'économie des singularités: apports théoriques et conséquences empiriques »

Cette proposition se situe dans le point 1 de l'appel à communication : « Définition et fonctionnement des marchés scolaires ». Nous voudrions présenter dans le cadre de ce séminaire international notre approche théorique des marchés scolaires, conçue à partir des développements de l'économie des singularités. Cette approche a donné lieu à plusieurs publications académiques (Felouzis & Perroton, 2007a et 2007b) dans lesquelles nous avons montré en quoi les catégories de l'économie des singularités, dont Lucien Karpik est l'un des tenants (Karpik, 2007), peuvent être opératoires pour donner un contenu théorique à la notion de « marchés scolaires ». Nous sommes partie d'un constat concernant la nature de l'éducation dont la qualité est toujours incertaine dès lors qu'il s'agit d'une activité de service dont les effets ne peuvent être mesurés qu'ex-post. Le deuxième aspect est que dans un contexte de démocratisation de l'accès à l'enseignement secondaire, la question de la qualité devient centrale car c'est le facteur différenciateur désormais le plus pertinent (faire des études est une chose, mais faire de *bonnes* études en est une autre, et cela dépend du choix de l'établissement). Enfin, troisième dimension, qui découle des deux précédentes, l'offre éducative est hétérogène, et l'information sur la qualité éducative des établissements est complexe à obtenir.

Les marchés scolaires étant définis comme des marchés des singularités, nous en tirons deux résultats, du point de vue théorique et empirique. Le premier concerne les politiques scolaires et leur place dans la constitution et l'entretien de ces marchés. Les acteurs publics, tant au niveau national que local, sont partie prenante de ces marchés. Ils ne sont pas, comme on les présente trop souvent, de simples acteurs plus ou moins impuissants à offrir une régulation d'un phénomène qui les dépassent. Ils construisent les conditions de ces marchés et participent de leur fonctionnement. Le deuxième résultat concerne les conséquences de ces marchés scolaires de la qualité. Il s'agit de « marchés à feed-back » qui influent sur la qualité des établissements par l'intermédiaire de la composition sociale et académique de leur public, comme dans le cas d'une prophétie auto réalisatrice.

L'apport de cette présentation consistera à développer et à enrichir notre approche à partir des avancées de la recherche concernant d'abord l'économie des singularités elle-même (Karpik, 2007, Gadrey, Gautié & Karpik, 2008, François, 2008) et ensuite aux avancées de la recherche empirique sur les marchés scolaires et plus généralement aux liens entre phénomènes urbains et école (Oberti, 2007 ; François & Poupeau 2008).

Ferran Ferrer & Oscar Valiente

« Not only the private school choice and segregation in Catalan localities (2000-2007) »

The paper aims to contribute empirically to the current debate on school segregation. Most of the academic research on school choice and segregation focuses on the case of Anglo-Saxon education systems (mainly England and the US). But the reality of choice varies largely from one country to another. More research is necessary on the mechanisms of school segregation in Continental Europe. The paper begins with a brief summary of the substantive and methodological debates on school segregation. It presents the modelling approach to segregation, justified by its potential to make probabilistic estimations of the evolution and causes of school segregation (Goldstein and Noden 2003). The modelling approach is applied to the analysis of social and ethnic school segregation in Catalonia (Spain). Two different analyses are carried out. First, it's assessed the evolution of school segregation in a context of increased enrolment of non-native students (2000-2007). Second, school and area characteristics are considered in order to explain school segregation in Catalan localities.

The data: school intakes in pre-primary and primary education (3-12 year old) from 2000 to 2007, in a sample of some 850 schools within the 50 most populated localities.

Dependent variable: Proportion of pupils by country of birth and Specific Educational Needs.

Predictors

School level: School dependency (public, private-dependent) and amount of fees.

District level: Catchment area design (types A, B, C and D)

Daniel Frandji & Sally Power

« Education markets, the new politics of recognition and the naturalisation of inequality »

This paper explores the way in which the development of markets in education has led to the emergence of a new politics of recognition which naturalises educational inequalities.

Within many countries, we are seeing the emergence of attainment tables which rank the relative performance of schools and colleges. The publication of these data is seen as a central element in the marketisation of education, in that it provides potential 'clients' with an adequate basis from which make informed consumer choices. However, the league tables have been severely criticised by those within the education system as constituting a form of 'cultural injustice' (Fraser 1997) through failing to take into account contextual differences between schools.

There has been strong pressure from critics of the marketisation of education to develop a new politics of recognition. If data on performance are to be published, they argue that it must take into account the circumstances in which schools work. This has led to a plethora of alternative

league tables, based on ‘value added’ measures or scales of relative improvement. In the paper we draw on many examples of alternative tables to show how schools with socio-economically disadvantaged pupils can perform as well, if not better, than their more privileged counterparts. However, we argue that a politics of recognition which turns failure into success in this way is potentially very dangerous. Recognising that schools have to educate children in difficult conditions, and that some schools are better at it than others, may make the teachers working in them feel less stigmatised but will do nothing to tackle the underlying causes of educational failure. Indeed, far from exposing the inequities of the education market-place, it serves to ‘naturalise’ the failure of the disadvantaged.

Carla Frías, Xavier Rambla & Oscar Valiente

« Weak regulation of school choice in Catalonia (Spain) and O’Higgins region (Chile) »

We research into the “weak regulation” of school choice in selected local areas in Catalonia (Spain) and the O’Higgins region (Chile). In these two countries families actually choose between public, private- dependent and private- independent schools that can charge students for different reasons. State and sub-state governments have promulgated strict legal conditions that restrict the admission practices –including fees— allowed for those schools that receive public funds in Catalonia and Spain (i.e. public and private- dependent institutions), but their effective implementation is quite problematic. On the contrary, these legal conditions are much softer in O’Higgins and Chile, where families pay quite a variety of charges in private and private-dependent schools.

The analysis is led by several hypotheses about family and school strategies, official policies and emerging segregation patterns in both cases.

Middle- and upper-class families explicitly harness these margins of choice to hoard the places in best esteemed schools both in Catalonia and O’Higgins.

Official policies tolerate this outcome but do not foster this stratification explicitly. However, the situation is much more conflictive in Catalonia due to policy contradictions and wider societal changes associated with immigration.

The emerging patterns consist of increasing segregation in Catalonia and persistent, high segregation in O’Higgins.

The paper aims to check whether a comparative analysis is feasible, significant and reliable, drawing on our own research and a few complementary studies.

Charles Glenn

« School Segregation and Virtuous Markets »

The extensive American experience with racial segregation and attempted desegregation of schools is echoed by the growing problem, in Western Europe, of the concentration of families from outside the EU in ‘sensitive’ areas and their children in schools with low morale and high rates of failure, and the abandonment of those schools by middle-class families. The author, a long-time state government official responsible for addressing this issue, reviews the remedies attempted in the US over the past half-century, and suggests that, while market forces help segregate schools, they can also – in the right policy framework – be part of the solution to racial/ethnic segregation. The strategy which he and others devised, in the 1980s, is called ‘controlled choice.

Controlled choice worked like this: automatic assignment of pupils to schools on the basis of where they live was abolished, and the parents of children new to the school system or moving to the next level of schooling were required to visit state-funded parent information centers where they received information and counseling about all options before indicating preferences. Both printed information and counseling were available in the appropriate languages: Spanish, Haitian Kreyol, Khmer, Cape Verdean Criolo, etc, as well as in English. Each application was coded in three categories (black, white, and other minority), given a random number, and a

sophisticated computer program then sought to satisfy as many as possible of the first, second, and third choices made by parents, consistent with available capacities and with achieving as much racial balance as possible in each school.

An important point to note here is that controlled choice was designed to be universal; it was not a way for sophisticated parents to seek a more desirable school for their children, while other parents accepted the school to which their children were assigned. Every parent (and, in the absence of a responsible parent, the guardian) was engaged in a process of choice, since there was no other way to get a child into a school. Analysis of the 1990 assignment data in Boston found that black parents were actually more likely than white parents to receive their first choices.

Controlled choice had four goals:

- (1) to give all pupils in a community (or in a geographical section of a larger city) equal access to every public school, not limited by where their families could afford to live;
- (2) to involve all parents in making informed decisions about where their children would go to school, and thus to increase their support for and involvement in the school;
- (3) to create pressure for the improvement, over time, of every school through eliminating guaranteed enrollment on the basis of residence; and
- (4) to improve racial balance of every school with as few mandatory assignments as possible.

The Massachusetts experience with school choice policies made clear that educational markets do not function by themselves to produce the benefits frequently claimed. The 'invisible hand' is not enough. A well-designed strategy for putting choice to work for educational reform should include three elements:

- (a) procedures to ensure equal access unlimited by race, wealth or influence, to maintain confidence in the fairness of the admission process, and (where required by law or sought as a matter of policy) to promote the racial integration of each school;
- (b) effective outreach and individual counseling to ensure that as high a proportion as possible of parents make conscious, informed decisions about the schools that will serve their children well; and
- (c) measures to ensure that there are real educational choices available, including (1) removal of bureaucratic requirements that limit new approaches desired by parents and teachers, (2) help to schools that are not able to attract applications, (3) leadership and other changes if such schools do not change over time, and (4) opportunities for groups of teachers, parents, or others to initiate additional alternatives within or outside existing structures.

Controlled choice, as implemented in ten Massachusetts cities and several cities elsewhere in the United States, provided a framework – and a powerful incentive – for bringing together these elements in a powerful combination with school-based management and pedagogical reform.

Mary Healy

« A Philosophical Exploration of the Consequences of the Market Metaphor for Social Cohesion »

Education and schools, more than any other institutions, shape normative values and beliefs and transmit these to successive generations. However, the commodification of education through the increasing prevalence of school choice and market values leads to undermining and might, under certain conditions, erase the very structures of such ties necessary for schools to function in their civic task of educating the future citizenry.

The focal point of a vision of what a democratic society should be must consider how its citizens relate to each other and the bonds and loyalties required of them. It is through our associations with others that we learn to practice and develop the civic skills and attitudes needed to uphold the civic bond. Promoting social cohesion is thus a key policy challenge in current social theory: how societies cooperate and hold together. Where associations are restricted amongst particular sectors of a populace, the development of the *civic* virtues of toleration, respect etc may themselves also be restricted.

I propose to apply a philosophical perspective to this dilemma by examining it through the lens of different strains of loyalty: that in looking on education and schooling as having only strict instrumental

value solely in terms of the person being educated, we neglect the value of education and schooling in the flourishing life and downplay particular civic virtues valued in a modern liberal state. I argue that the

market metaphor imports a form of loyalty within school systems and organisations, more akin to the vertical loyalty of the ruler and ruled (brand loyalty) than the horizontal loyalty needed of the equal citizens in a democratic society.

Using both theories of brand loyalty and Albert Hirschman's distinction between exit and voice, I examine how human loyalties may be formed. I contrast this instrumental approach with the philosophical work on civic loyalty through the work of Oldenquist, Fletcher and Franck. I shall argue that the market metaphor within education systems can conflict with and even undermine other commitments in social policy. Whilst schools are required to work in competition with each other through school choice mechanisms, they are equally required to cooperate with each other to raise standards and share best practice. The mixed metaphors generated by ideals of cooperation and market competition simply undermine each other. This will lead to a re-evaluation of the social and public good of education drawing on the work of Ball, Labaree and Barber.

Magali Jaoul-Grammare

« Le marché Universitaire offre-t-il des biens substituables ? »

L'afflux d'étudiants dans l'enseignement supérieur, que l'on observe depuis la fin des années 1970 dans de nombreux pays (Lévy Garboua, 1976 ; Clotfelter, 1999 ; Hartog, 2000) résulte en tout premier lieu des choix d'orientation des individus. Effet d'imitation (Easterlin, 1995), chances d'accès (Montmarquette & al., 2000 ; Demeulemeester & Rochat, 2001) sont souvent évoqués afin d'expliquer les stratégies individuelles et les conséquences parfois contradictoires (Bienaymé, 1988) qui en découlent sur les marchés universitaires et du travail. Pour Diebolt (1994, 1995, 1997), le comportement de choix des individus dépend, à l'image de Freeman (1976) par exemple, des salaires anticipés et des disponibilités au coeur du secteur professionnel. Dans un modèle d'équilibre partiel d'économie de l'éducation et du travail (Diebolt, 2001 ; Diebolt & El Murr, 2003, 2004), en situation de concurrence parfaite et de rationalité des agents, appliqué au cas allemand entre 1820 et 1941, il rend compte de ces phénomènes et des conséquences qui en résultent sur le marché universitaire. Il met en évidence, entre autres, une substituabilité entre les filières universitaires. Ainsi, il résulte que la répartition des étudiants dans les diverses filières et l'évolution de ces dernières sont cycliques et fonction de la disponibilité du travail, des salaires anticipés et de l'origine sociale des étudiants. Partant de là, en extension de nos précédents travaux sur les choix individuels (Jaoul-Grammare, 2007, 2008) et de notre test de la théorie de l'engorgement (Jaoul, 2004), l'originalité de cet article est de proposer une analyse économétrique de séries macroéconomiques longues (Effectifs étudiants dans les filières universitaires françaises de 1899 à 2007) à l'aide de la notion de causalité (Granger, 1969 ; Engle & Granger, 1987) afin de répondre à une problématique microéconomique : le marché universitaire français offre-t-il des biens substituables ? Après un rappel du cadre théorique nous présentons, les données et la méthodologie économétrique utilisée puis nous discutons les résultats obtenus et nous nous positionnons par rapport aux résultats précurseurs de Diebolt (2001), mais aussi en fonction de Demeulemeester & Diebolt (2008) qui, dans leur récente recherche sur l'enseignement supérieur technique, mettent en évidence, en fonction des conditions économiques du moment (mais motrices sur le long terme), l'importance relative du prestige social dans la dynamique de l'enseignement supérieur allemand. Ils montrent également, comme nous le faisons dans cet article, que des filières thématiquement différentes (ex. Droit & Sciences) apparaissent comme substituables alors que des orientations *a priori* plus 'proches' semblent complémentaires (Médecine & Pharmacie).

Claude A. Kaiser & François Rastoldo

« La formation professionnelle en alternance : un marché fortement concurrentiel »

La dimension fortement concurrentielle qui structure le marché de la formation professionnelle en alternance, objet de nos études, semble souvent rapprocher l'image du marché à celle de l'arène où se déroulent les luttes en vue d'obtenir des avantages ou une place de choix dans la société. Nous proposons de présenter plusieurs études que nous avons réalisées sur des jeunes en formation professionnelle en alternance. Les niveaux d'analyse sont de deux ordres : un premier porte sur les parcours de formation entre la scolarité obligatoire et la formation professionnelle réalisés à partir des registres scolaires genevois depuis 2005 (N = 2914) ; un deuxième relève d'une enquête d'attitude par questionnaire auprès de tous les apprenants et apprenants en formation en alternance à Genève en 2006 (N = 4353). L'analyse des parcours permet de dégager les valeurs centrales qui sont associées aux différentes modalités de la formation. A la sortie de la scolarité obligatoire, lorsque tous les choix sont possibles, ce sont les formations les plus généralistes, celles qui indiquent une moindre spécialisation et celles qui s'effectuent en école qui sont les plus suivies. Pour celles et ceux dont les choix sont réduits et qui sont ainsi directement concernés par les formations en alternance, il s'agit d'approcher au mieux ce qui est inféré du marché et des employeurs potentiels en termes d'exigences scolaires toujours accrues. On l'observe alors par des parcours de formation complexes comportant plusieurs réorientations et donc un allongement du temps de formation. L'attitude des apprenants a été appréhendée par l'intermédiaire du concept d'implication développé notamment par Flament et Rouquette (2003). Ce concept met tout particulièrement l'accent sur les enjeux, sur le plan identitaire, qui sont sous-jacents aux investissements (et aux choix plus ou moins librement consentis) selon qu'ils portent sur une formation ou alors un métier. Pour certains, prétendre avoir choisi sa formation s'accompagne d'une appréciation positive du métier et du prestige qui lui est associé. Mais dans un contexte où les possibilités étaient au demeurant réduites, ce choix s'accompagne aussi d'une certaine forme d'abandon, le soin ayant été laissé à autrui de décider pour soi. Pour d'autres, toujours des apprenants dont les possibilités sont réduites à la sortie de la scolarité obligatoire, il s'agit de persister coûte que coûte dans la recherche d'une formation la plus généraliste possible et ainsi d'ajourner le choix d'un métier. Loin d'être des processus linéaires, les pratiques, les choix et leurs évaluations sont ainsi constamment modifiés et réinterprétés en fonction de ce qui est rencontré.

Dominique Lafontaine

« Quasi-marché, mécanismes de ségrégation et mixité en Communauté française de Belgique »

La Communauté française de Belgique est un marché scolaire où le libre choix de l'école est garanti par la constitution et où l'offre d'enseignement, dès la 1^{re} année du secondaire, est fortement différenciée. Comme l'ont bien montré différentes enquêtes internationales et nationales, en particulier l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis), le système éducatif de la Communauté française est peu efficace, mais surtout extrêmement inéquitable. Les écarts d'acquis entre élèves sont énormes, la corrélation entre les performances et l'origine socioculturelle des élèves est particulièrement marquée. Les variations de performances en fonction de l'établissement fréquenté sont parmi les plus élevées observées dans les pays de l'Ocdé, et 75 % de ces différences s'expliquent par la composition socioculturelle du public de l'établissement fréquenté (Lafontaine et al., 2009).

La présente communication abordera les aspects suivants :

1. au départ de la base de données PISA, un état des lieux détaillé des phénomènes d'agrégation sociale et académique des élèves de 15 ans sur l'ensemble de la Communauté française de Belgique sera dressé.

2. La Communauté française de Belgique se caractérise à la fois par une forte ségrégation sociale et une forte ségrégation académique (Monseur et Lafontaine, 2009). Mais la ségrégation académique résulte-t-

elle de la ségrégation sociale, ou est-ce plutôt l'inverse ? On montrera, au départ d'une analyse de régression multiniveaux, que la ségrégation sociale observée s'explique quasi entièrement par la ségrégation académique. Ces résultats seront situés par rapport à d'autres pays dont le système éducatif est organisé d'une manière sensiblement différente (en référence à la notion de marché scolaire).

3. en se basant sur les fichiers de l'administration qui reprennent les données de l'ensemble des établissements, un zoom sera fait sur la situation des grands centres urbains, de Bruxelles en particulier. Tout porte à croire que les phénomènes d'agrégation déjà importants sur la Communauté française atteignent une ampleur inouïe dans les grandes villes.

Les résultats de ces trois types d'analyse seront exploités pour mettre en lumière les défis à relever en termes de mixité sociale ou académique. Les mesures de politiques éducatives prises récemment (décret Inscriptions de 2007, décret Mixité de 2008) pour réguler les inscriptions des élèves en tentant de respecter la liberté de choix et d'augmenter la mixité seront présentées. Les réactions très vives des établissements, qui se plaignent d'une perte d'autonomie, et des parents issus de milieux privilégiés, qui dénoncent l'injustice de ces tentatives de régulation (on verra au sceau de quel principe de justice ces réactions sont marquées) seront également analysées.

Pierre Merle

« Assouplissement de la carte scolaire et ségrégation sociale. L'exemple des collèges publics et privés de Bretagne »

Cette recherche fait suite à une première communication (Merle P., 2008) montrant, dans l'académie de Rennes, la forte différenciation du recrutement social des collèges selon leur statut public ou privé. L'objet de cette communication est, en exploitant les données statistiques disponibles sur la base IPES, de présenter le profil social des collèges dans l'académie de Paris, les transformations survenues de 2005 à 2007, et de les comparer avec celles constatées dans celle de Rennes.

Sur les 209 collèges parisiens, 32 % sont privés. Ils sont majoritairement localisés dans les quartiers bourgeois, scolarisent presque 50 % des élèves d'origine favorisée de la capitale et seulement 10 % des élèves d'origine défavorisée. Sur les années 2005-2007, marquées par la stabilité des effectifs scolarisés sur la période et un assouplissement de la carte scolaire, la proportion totale d'élèves scolarisés dans les collèges privés a augmenté (+ 5,1 %) alors que celle du public baissait (-2,4%). Parallèlement, la part d'élèves d'origine aisée scolarisée dans le secteur privé a augmenté sensiblement (+ 6,4 %) alors que celle du public était quasi stable (+ 1,5 %). Ces évolutions résultent de dynamiques divergentes des populations d'élèves défavorisés selon l'arrondissement et le secteur (public et privé).

L'accroissement de la différenciation du recrutement social des collèges publics et privés sur la période 2005-2007 dans l'académie de Paris confirme la pertinence du modèle d'expansion du secteur privé avec spécialisation bourgeoise mis en évidence dans la recherche menée dans l'académie de Rennes et contribue à l'analyse du lien entre concurrence inter-établissement et ségrégation sociale.

Christian Alain Muller

**« Révolution politique et réaction scolaire :
les offres de formation secondaire à Genève dans la seconde moitié du XIXe siècle »**

Cette communication vise à montrer à travers l'analyse de la genèse et de la structuration du système d'enseignement comment et pourquoi l'Etat libéral a progressivement établi son monopole sur la formation des élites dans la seconde moitié du XIXe siècle dans le canton de Genève en s'imposant notamment contre une réaction proprement scolaire des anciennes élites issues de l'Ancien Régime, qui ayant été chassées du pouvoir par la révolution radicale de 1846, ont créé de toute pièce une voie de formation scolaire complète et élitaire (du primaire au secondaire) dans le but de défendre leurs valeurs, leurs modes de sociabilité et leur identité.

Usant d'une approche d'histoire sociale et culturelle, notre analyse se concentre sur les pratiques sociales et pédagogiques relatives à l'enseignement secondaire public et privé à Genève de 1848 à 1886. Dans la mesure où la création d'une offre scolaire privée de type secondaire constitue ici une forme de résistance aux changements sociopolitiques et socioéconomiques, elle permet d'observer et d'expliquer de manière privilégiée les dynamiques spécifiques qui transforment l'organisation, les pratiques d'enseignement, les publics et, in fine, les fonctions sociales des études secondaires. En effet, l'échec final du Gymnase Rillet puis de l'Institut Lecoultré, tous deux privés, face au Collège et au Gymnase publics est le produit de l'approfondissement des relations entre un système d'enseignement en phase de genèse et une société en pleine mutation avec pour conséquence la modification du rôle et de la nature de la formation secondaire des élites dans le cas genevois. Pour ce faire, nous nous intéresserons plus particulièrement aux modifications de la structure scolaire, aux stratégies de formations des familles des différentes bourgeoisies, au processus de segmentation horizontale des publics scolaires qu'entraîne la différenciation croissante des cursus, à la variation des flux d'élèves et de leur répartition socioculturelle entre les différentes filières et écoles, aux transformations de la culture scolaire (plans d'études, valeurs et pratiques d'enseignement) en usage dans les écoles publiques et privées et, enfin, à la diversification rapide des débouchés des études secondaires généralistes.

Notre corpus de sources est composé, d'une part, de documents d'archives (registres d'inscriptions, procès-verbaux divers, etc.) relatifs à l'enseignement secondaire conservés aux Archives du Collège Calvin (ACC) et aux Archives de l'Etat de Genève (AEG) et, d'autre part, de sources imprimées (plan d'études, rapports de gestion, lois, règlements, etc.).

Karin Müller

« Libre choix des écoles – Libre choix de quoi et par qui ? »

Aujourd'hui, le libre choix des écoles ainsi que l'utilisation de chèques scolaires sont pratiquées de manières très diverses dans le monde. Depuis quelques années, ces pratiques ont été également introduites en Europe, notamment au Royaume-Uni ainsi qu'en Suède. En Suisse, le débat autour du libre choix de l'école gagne du terrain politique avec des groupes d'intérêts comme le Lobby des parents qui a notamment sollicité le vote du peuple dans le canton de Bâle-Campagne au moyen d'une initiative populaire. Les arguments théoriques motivant le libre choix s'ancrent dans les principes de la microéconomie néoclassique (Arrow et Debreu, 1954) selon lesquels les choix des acteurs guidés par leurs préférences conduisent à une allocation optimale des ressources si un certain nombre de conditions sont remplies, notamment les critères de la transparence et de l'atomicité des agents (offre et demande) leur permettant ainsi un véritable choix.

La mise en pratique du libre choix des écoles, a-t-elle pu démontrer les effets souhaités ? Actuellement, l'analyse de la littérature montre que l'évidence empirique de la recherche n'est pas concluante. En effet, on constate une division de la recherche en deux camps qui se contestent farouchement : les uns avancent des études affirmant des effets positifs (par ex. Hoxby, 2003), les autres les contestent sur la base d'autres recherches effectuées (par ex. Krueger et Zhu, 2004). Quel est le bilan que l'on peut tirer de ce débat ? Il apparaît qu'il est

nécessaire d'amener un cadre rigoureux définissant clairement les conditions de mise en place, les objectifs fixés ainsi que les contextes très variables de réalisation pour pouvoir évaluer l'impact du libre choix des écoles. L'objectif de cette communication est d'identifier à partir d'une analyse de la littérature sélective (Etats-Unis, Europe) les conditions de définition et de réalisation indispensables pour pouvoir comparer des dispositifs de libre choix des écoles.

Romuald Normand

« La politique anglaise du school choice : une logique de l'offre et ses transformations (1979-2009) »

La politique du marché scolaire est souvent abordée à partir des questions de demande, notamment celle émanant des classes moyennes. Des parents d'élèves, consommateurs d'école, aux comportements opportunistes, opèrent des calculs en termes de coût-avantage dans leur stratégie d'accès à l'enseignement public ou privé pour leurs enfants. Ces stratégies prennent des formes différentes selon les caractéristiques socioculturelles des individus et leur mode d'adhésion aux valeurs de l'éducation publique. Le modèle exit/voice/loyalty est souvent utilisé pour justifier ces stratégies et mettre en avant une rationalité limitée des acteurs dans un environnement concurrentiel mais aussi pour rendre compte des dimensions morales et politiques motivant le choix de l'école. Même s'il a été à l'origine conçu pour justifier la nécessité d'un monopole public de l'éducation, le modèle d'Hirschmann se révèle aujourd'hui insuffisant pour caractériser cette politique.

En effet, la politique du school choice a été d'abord fortement promue par les partisans de la Nouvelle Droite selon une logique de diversification de l'offre scolaire et d'incitations marchandes renforçant les comportements opportunistes des parents d'élèves. Mais l'installation d'une dynamique concurrentielle n'est qu'un élément de cette politique qui a été continuée par la Nouvelle Gauche. Cette régulation marchande s'est accompagnée d'une intervention décisive des autorités publiques dans la production d'indicateurs et de standards visant à donner des repères aux consommateurs d'école pour améliorer leur stratégie. De même, le management de la performance des enseignants est devenu une pierre angulaire permettant d'articuler la compétition sur le quasi-marché scolaire à une régulation par des normes de qualité. Ces transformations ont été échelonnées dans le temps et témoignent d'un effet d'expérience et d'apprentissage de la part des décideurs politiques anglais. En plus de la description de ce triptyque (concurrence/indicateurs/management) nous montrerons comment ont évolué les conditions de l'offre, de sa diversification sur un quasi-marché scolaire à de nouvelles formes de contractualisation et de privatisation des services éducatifs.

Anne-Claudine Oller

« Le coaching scolaire : émergence d'un nouveau marché scolaire »

Les pratiques d'accompagnement à la scolarité se sont diversifiées en lien notamment avec la massification scolaire, la diffusion du chômage des cadres rendant leurs places sociales plus incertaines, l'importance du poids de l'école dans la société, etc. Cette diversification est rendue visible par l'émergence de marchés scolaires, notamment celui du coaching scolaire. Afin de cadrer mon propos, il faut préciser que le coaching scolaire, se distingue des cours particuliers par le fait que ce n'est pas du soutien scolaire sur une matière mais une pratique basée sur une posture du coach et du coaché. Le coach se positionne, notamment, comme un « accoucheur » du coaché et ce dernier le vit comme tel. Aussi, dans ce propos, j'essaierai de montrer quels sont les facteurs qui influent sur l'émergence de cette stratégie éducative (qui est le recours au coaching scolaire), conduisant alors, (du fait d'un recours de plus en plus important) à l'émergence du marché scolaire correspondant. Il sera alors mis en exergue le fait que ce marché scolaire rencontre une offre (les coachs, acteurs sociaux dotés de compétences spécifiques, distinctes de celles des enseignants et porteurs d'un discours critique sur l'école) et

une demande (façonnée par l'état nouveau du système scolaire et ses enjeux qui s'y disputent), adoptant à la fois une logique économique et culturelle.

Cette proposition est issue d'une recherche commencée il y a deux ans et qui s'appuie sur différentes méthodes de recueil de données: la méthode quantitative (traitement et analyse de 173 dossiers d'un institut de coaching), la méthode qualitative (des entretiens semi-directifs menés auprès de 15 coachs, 5 coachés et 2 parents de coachés), la méthode de l'observation participante (6 séances de coaching en tant que coachée).

Dans un contexte d'intense compétition scolaire et sociale, les élèves essaient de se faire une place, parents et adolescents se mobilisent, notamment en ayant recours à des stratégies scolaires et/ou éducatives. Aussi montent en puissance les organismes privés proposant un appui à la scolarité et qui, comme le coaching scolaire constituent autant de "marchés scolaires". La montée du coaching scolaire, en parallèle à celle des organismes privés d'accompagnement à la scolarité, se fonde sur différents discours : une critique (plus ou moins en filigrane) ainsi qu'une distanciation vis-à-vis de l'enseignement de masse (public de surcroît) qui n'a guère les moyens aussi bien techniques que financiers, d'offrir un accompagnement individualisé de l'élève. Aussi, le coaching scolaire revendique, à la différence de l'enseignement de masse, une prise en compte de la spécificité de chaque élève qui n'est plus seulement considéré sous l'angle scolaire. Et c'est cette posture, aux yeux des coachs scolaires, qui leur permettrait de réussir là où l'école échouerait.

Il ne faut pas minimiser l'importance du coût de cette pratique mais d'autres paramètres sont mobilisés pour expliquer et comprendre le recours au coaching scolaire. Le contexte socio-économique actuel (ainsi que celui des futurs coachés) joue dans les raisons de se faire coacher. Ainsi, on a pu constater que la majorité des individus concernés par le coaching scolaire ont un habitus, un ethos en phase avec le coaching. C'est-à-dire qu'ils ont les dispositions nécessaires au coaching. La plus ou moins grande prégnance de l'injonction de réussite et de performance selon les milieux sociaux, résultante de la construction sociale des individus, les conduit à recourir à des ressources scolaires diverses et à choisir cette pratique particulière dans le but d'acquérir et/ou de renforcer les compléments nécessaires à leur réussite scolaire et sociale. L'importance de la psychologisation des pratiques sociales permet également de comprendre le recours au coaching scolaire qui s'appuie non seulement sur des outils issus du champ de la psychologie mais également sur une posture de la part du coach proche de ce domaine.

Au vu de ce propos, il est possible de cerner les facteurs qui influent sur l'émergence d'une stratégie scolaire favorisant l'émergence d'un nouveau marché scolaire, celui du coaching (préoccupations familiales, discours critiques vis-à-vis de l'école, dispositions familiales, soucis de distinction). Suite à ce constat, et après avoir questionné la notion de marché scolaire, il nous faudra nous demander quelles sont les conséquences de l'émergence de ce marché scolaire, non seulement d'un point de vue social (inégalités sociales accrues), mais également au niveau de l'élève en tant qu'individu (effets sur ses apprentissages et ses résultats scolaires, son bien être, son "vécu" d'élève ainsi que sa trajectoire et sa carrière scolaire).

Cissy Pater & Sietske Waslander

« The influence of the introduction of freedom of choice and private for-profit schools on the quality education in Sweden. A case study »

In the wake of marketization of education in the 1990's, many countries have crafted new policy arrangements combining public and private control over compulsory education. However, very few countries combine public funding with the possibility of for-profit firms governing schools. This is the case in Sweden, making its educational system rather unique. In 1991, freedom of choice for consumers, competition among providers, and public funding to private parties were introduced in Sweden. The promise was: higher student achievement and satisfaction, lower costs for taxpayers, and more variety between schools. The policy change allowed private companies to open 'independent schools' with public money, which they did in substantial numbers. The result was a living competition between public schools and the new private

independent schools, especially in the urban regions of Sweden. This study examines the impact of the introduction of private for-profit players in an educational system, by the following research question: Does the introduction of private for-profit schools improve the quality of education in Sweden, and if so: what is the underlying mechanism for this effect? Theoretical framework The education market in Sweden is studied from an economic sociology perspective. An important question in the study of education markets from this perspective is whether school competition leads to quality improvement in education. Available research shows contradictory findings and indicates that the impact of market forces may be mitigated by institutional conditions such as socio-geographics, rules and laws and also informal arrangements between schools.

We studied a local school market in Stockholm, called Water Quarter. This local market comprises three public and an independent secondary school, run by the largest school company of Sweden, as well as two elementary feeder schools. A total of 11 in-depth interviews (lasting at least one hour) were held representing all those involved in the local market, that is school principals, board members and organisations at the policy level. A topic list was used enabling analysis of micro-level dynamics over time in this local market. The verbatim transcripts of the interviews were systematically analysed using open and auxiliary coding techniques. The data contain a reconstruction of the events round the introduction of the private player in this local school market. The interviews provide a retrospective view on the situation before, the effects of the introduction of the independent school in the local market and the current situation.

- We found strong indications that school competition led to quality improvement in Water Quarter. All people involved, without any exception, put forward that they perform better as a result of school competition. Market forces also cause a constant incentive for improvement.

- This qualitative research uncovered the mechanism underlying this effect: Due to competition, schools need to attract pupils to their school. The 'customers' base their choice on the reputation of schools, and for a good reputation, schools need outstanding performances. To enhance the performance of the school, schools do everything they can to improve the quality of their education. We found more indications for substantive, than symbolic adjustments to the market.

- Three conditions appeared essential for the dynamics of the working school market in Water Quarter: a true level playing field for providers, real choice for customers and low transaction costs for customers.

- The mitigation of market forces appears to be as important as the market forces themselves. Pupils have a right to attend the nearest public school at any given moment. When the independent school entered the local market of the Water Quarter, the flow of students first went to this new privately run school. After a while, however, pupils returned to the public schools during the school year. As a consequence, the private school receives the funding, while public schools cater for these pupils. Apart from this, public schools always face the uncertainty of incoming pupils during the school year. The turmoil and instability that accompanies this, effect the school organisation. Public schools work together closely to protect their common interest and create a considerable degree of stability. This informal cooperation is as important as the formal competition in understanding the market dynamics in Water Quarter.

Peter Robert

« Social origin, School choice and Student performance »

The paper intends to define educational markets based on the ground of major cleavages existing in the school system like 1) public vs. private (Dronkers & Robert 2008a 2008b), 2) tracking either by academic vs. vocational curriculum or by ability (Allmendinger 1989; Gamoran 1992), or 3) schools' practice regarding admittance of students. It is assumed that sector of schools, administration practice as well as admittance rules create a 'market' and put the schools into various positions in the educational 'field' and parents consider these options when deciding about school choice. In addition to this 'input-effect' leading most probably to

differences in school composition regarding social background of the pupils, there is also an 'output-effect' of the educational market. The place of the school in the market in terms of sector, tracking or practice of admittance is assumed to have an impact on students' school performance.

The paper has two research aims. On the hand, it investigates the statistical relationship between parental background and type of school, the offspring attend. It is assumed that parents with higher status prefer to choose schools with stronger academic curriculum, using academic criteria to select students to larger extent, belonging to private sector and applying some ability grouping. On the other hand, the paper estimates the impact of the school's market position on the performance of their students. It is expected that pupils will perform better in schools with stronger academic curriculum, in the private sector, applying some practice for selection based on previous qualification and for grouping the students.

In the course of the analysis, at first the relationship between social origin and school characteristics as well as between school characteristics and performance is presented at descriptive level. In the second step, the odds of school choice are investigated using family background as main predictor. The last part of the paper educational performance is the dependent variable and the impact of the various market-characteristics of the schools is studied, controlling for social origin as well.

The paper uses the data form the PISA 2006 survey and goes beyond my previous work on PISA 2003 (Robert 2007). There is an intention to get a general picture based on the OECD countries in the PISA data but selected countries are also investigated in more details.

Henno Theisens

« Market Mechanisms and Stakeholder Behaviour in Education Systems »

The use of market mechanisms in the governance of public education has been more widely tested over the recent past and mainstreamed in a few countries, even if still marginal in many. They are sometimes prevalent in early childhood, adult education, and to a lesser extent tertiary education, and they are under consideration in a growing number of countries in compulsory education. The debate about public and private education is often ideological, but contrasting them as dichotomies has become overly simplistic as their boundaries blur; the value of examining controversial developments with evidence, rather than decided by ideology, was shown in the CERI work on trade in higher education.

The activity fits well in CERI with its focus on systemic innovation, as market mechanisms are often considered as engines of innovation. The project will be research-based and put an emphasis on stakeholders' strategies and on the complexity this introduces in systems. It addresses economics of education issues with an understanding of the broad educational challenges. It is complementary to EDCP proposals on the funding, assessment and efficiency of education systems, as well as making some input into coming rounds of the Directorate's international surveys and data collection.

Expected Outcomes

The project will:

1. map developments in the three main areas of market mechanisms (provision, funding, governance) by collecting data and information on the new ways education systems have been financed, provided and governed with an increased emphasis on competition, incentives, and the implications of private parties. It will contrast the use of these mechanisms with alternative modes of governance.
2. Draw on international and national research to analyse the consequences of this shift for efficiency, equity, social cohesion, innovation, and the trade-offs between them.
3. Examine the incentives and behaviours associated with these mechanisms and what has actually happened where they have been recently tried in OECD countries.

The work will cover the creation of quasi-markets through the use of competition (private sector, public school choice or dezoning, publicised rankings, etc.); funding (educational vouchers, private payments for education, tax credits and deductions, subsidies to private schools); and

private provision and governance (home schooling, tutoring, outsourcing, private boards, etc.). It will have a horizontal, multi-sector, lifelong learning approach, focusing on these mechanisms from early childhood, schooling, and higher education through to VET and adult education. It will contribute to understanding what “public” and “private” mean in education and clarify how market mechanisms are embedded in public systems at the micro level.

The first phase will be in 2009-2010, consisting of the proposed mapping (Outcome 1). The second phase (Outcomes 2 and 3) will be carried out in 2011-12 if countries wish to continue then.

Methodology

It will combine desk research (analysis of related country and international research), expert meetings and strong country involvement. It will build a network of experts to gather information and examine these questions at the national level, using a common conceptual framework. If possible, it will use national longitudinal databases to measure the quantitative impact of the introduction of different mechanisms on different educational dimensions (achievement, equity, etc.). It will also have a qualitative component, seeking to identify how stakeholders have responded to the new incentives created by these market mechanisms; the understanding of how stakeholders have adapted their strategies and their decision-making would contribute to the OECD agenda on the political economy of reform. It could also explain why market mechanisms can have different outcomes in different places.

Country input

Countries will be asked to provide voluntary direct and in-kind contributions for: data collection, identification of national experts, country background report, relevant research, access to national databases, hosting of meetings, national participation in meetings and expert groups.

Country coverage

As many OECD countries as possible, including those (e.g. New Zealand, the Netherlands) which have experience in using these mechanisms for schooling.

Despoina Valassi

« Choosing a private school in the Greek education market: a multidimensional procedure »

The Greek education market is structured by two fundamental educational sectors: the public educational system and the private one. The choice between the two systems of education seems to be related to the differences between the social classes and their strategies of social reproduction.

The purpose of our study is twofold: a) to determine the social factors that influence the process of choosing a public or private school (primary and/or secondary education), such as social class, economic, educational and cultural capital of families making this kind of choices, and b) to consider the interdependence of these factors. Up to now, our study leads to the conclusion that the choice of private education is the product of accumulation of different types of capital (economic, cultural, symbolic) as well as of their structure.

Our approach aims to contribute critically to the scientific debate about the limits and borders of the notion of ‘educational choice’. In our view, the study of private education can constitute a privileged field for studying the social construction of educational strategies, as those appear and become activated in order to make relevant educational choices.

Our theoretical approach is based on Pierre Bourdieu’s theory about the role of the educational system in relation to the reproduction of educational and social inequality, as well as the impact of economic and cultural capital on family strategies and educational trajectories.

The sample of the research consists of 930 pupils of public and private schools (primary and secondary education) of the greater Athens area. More specifically, what our research examines is the statistical significance of the impact of social factors, such as, parents occupation, and their educational, economic and cultural capital, on choosing public or private school for their enfant. The source of our data is the Household Budget Survey of the National Statistical

Service of Greece (Data: 2004 – 2005). This particular research collects data on household consumption and the social characteristics of household members.

Agnès van Zanten

« Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires »

Les choix parentaux des établissements scolaires entretiennent une relation étroite avec la ségrégation scolaire (van Zanten, 2001 ; Felouzis et al., 2005). Réguler ces choix pour limiter leurs effets sur la relégation des élèves des classes populaires, français et immigrés, suppose de s'interroger sur leurs déterminants et leurs modalités. D'importants progrès ont été accomplis dans ces deux directions dans le contexte français grâce aux évaluations des expériences d'assouplissement de la carte scolaire (van Zanten et Obin, 2008) et aux recherches conduites depuis une quinzaine d'années. Ces travaux ont dégagé les profils sociaux de ceux qui choisissent et mis en lumière le rôle des ressources culturelles dans la capacité à se procurer et à trier les informations sur les établissements ainsi que des ressources économiques dans l'accès aux espaces résidentiels et scolaires les plus convoités (Broccolichi, 1998 ; Oberti, 2007). Ils ont aussi permis de saisir les modalités de choix public ou privé, les caractéristiques des établissements demandés et les stratégies ségréгатives qu'ils mettent en œuvre à leur tour (Barthon et Monfroy, 2006 ; Maroy et van Zanten, 2007 ; Poupeau et François, 2008).

Néanmoins, la question du rapport aux autres, du pourquoi et comment les parents souhaitent ou ne souhaitent pas que leurs enfants et eux-mêmes interagissent avec certaines catégories d'« autres » dans l'espace scolaire, qui est au cœur des processus de ségrégation, n'a pas été jusqu'à présent explorée de façon systématique. Or objectiver ce rapport est indispensable pour éviter le double écueil de la naturalisation — les choix seraient la manifestation directe d'un ethos ségréгатif propre aux classes supérieures ou moyennes ou à certaines fractions de ces classes — et de l'euphémisation — la ségrégation n'étant analysée que comme un « effet de composition » résultant de la somme de choix individuels, orientés par des buts variés, sans lien direct avec les effets escomptés de l'association avec d'autres. C'est ce que nous proposons de faire ici en prenant appui sur deux enquêtes menées dans quatre communes de la banlieue ouest et est de Paris et dans un quartier de Londres entre 1999 et 2006 auprès de 165 parents appartenant en très grande majorité aux classes moyennes et supérieures (van Zanten, 2006, 2007, 2009).

La focale sera mise sur les opérations mentales et pratiques qui conduisent les parents à construire certains groupes sociaux comme « différents de soi » et, par l'établissement des liens entre cette conception et des raisonnements, des visées et des valeurs concernant la scolarité de leurs enfants, à en faire le mobile principal de la fuite de certains établissements. Parallèlement sont explorées des opérations de même type qui conduisent à construire d'autres groupes comme « proches de soi » et à les concevoir comme des ressources sociales facilitant la construction de stratégies par leur capacité à pourvoir des jugements, des informations et des moyens d'action. En mettant ainsi le rapport aux autres au cœur de l'analyse, il s'agit de produire une interprétation proprement sociologique des choix et, plus largement, des marchés scolaires délibérément en rupture avec les visions atomistes des approches économistes du choix rationnel (François, 2008).

Patrick J. Wolf

« The Washington, DC, School Voucher Program: Differential Achievement Impacts and Their Implications for Social Justice »

In January of 2004, the U.S. Congress passed and President Bush signed into law the District of Columbia School Choice Incentive Act, establishing the first federally funded, private school voucher program in the United States. Since that time, more than 7,800 students have applied

for what is now called the DC Opportunity Scholarship Program (OSP) and a rigorous evaluation of the Program, mandated by Congress, has been ongoing.

Like the other 11 government-financed school voucher programs in the U.S., the DC OSP is targeted to disadvantaged students. To be eligible to receive a voucher of up to \$7,500 annually, students must live in the District of Columbia and have a family income at or below 185 percent of the federal poverty level (about \$36,000 for a family of four). Vouchers are awarded by lottery, since the program is oversubscribed, but preference in the lottery is given to public school students attending schools that have been designated “in need of improvement” under the federal government’s No Child Left Behind accountability system. Students awarded vouchers can use them at any of 60 participating private schools in DC, including elite preparatory schools such as Sidwell Friends, where President-elect Obama and his wife have chosen to send their children.

Does the DC voucher program reach its target constituency of low-income, educationally disadvantaged students? If so, what effect does the use of a voucher have on the achievement of those students? Are there differential achievement effects on more or less disadvantaged subgroups of participating students? If so, what are the implications of the differential achievement effects, from a Rawlsian perspective, for the social justice function of targeted voucher programs such as the OSP? This paper will address those important questions.

The evidence for the paper will be drawn from the government-mandated evaluation of the OSP, for which the author serves as principal investigator. The evaluation is experimental in design, taking advantage of the fact that vouchers have been awarded by lottery, thereby creating a “treatment” and “control” group that are being tracked longitudinally. The data indicate that the program serves a highly disadvantaged population of low-income, minority, low-performing students. Thus far, program-induced test-score gains have been limited to certain subgroups of participating students with relative advantages. The implications of this pattern of differential voucher impacts remain to be considered.

Xiaoxin Wu

« The power of market mechanism in the school choice in China: an empirical study »

The aim of this study is to explore the effect of market mechanism in the school choice process in China. There has been little empirical research into school choice in China and this represents a first step. This study was conducted in an oversubscribed junior middle school in Nanning, China. Research methods employed in this research are questionnaires, interviews, documentation and archival research. Over 200 parents and a headteacher participated in this research.

Different from the government-initiated school choice in UK, USA and some other countries, which aims at improving school performance by competition and achieve a fairer access to schools (Trowler, 2003; Levin & Belfield, 2006), the current parent-initiated school choice in China is driven by and realised mostly through money (Wu, 2008). The better the school is in terms of transition rate to the next level of schools, the higher choice fees parents have to pay to it, which presents a striking contrast to their western counterparts who can ‘vote with their feet’ with the government-funded educational voucher (Witte, 1998). It is the large sum of choice fee that motivates all the parties involved. For (middle class) parents, it is a ticket to a school place; for schools a way to generate funds for staff’s welfare and further development (e.g. purchasing or updating equipment), for local government a channel to increase revenue as well as a new source of funding for education. Failure to invest enough funds in education has forced the Chinese government to call for the elimination of the school choice phenomenon in words in numerous documents but to support it in deeds. The legalization of the charge of choice fees and the conversion of many oversubscribed public schools into converted (private) schools, which can charge high tuition fees and take limitless choice students (Wu, 2008) are good examples.

This study has also confirmed the findings of some researches in the West, such as the middle classes’ effort to maintain and improve their social advantages in and through education (Ball,

2003) by introducing markets into education (Lauder et al 1999); middle class parents' perception of a congested market with credential inflation and their anxiety to secure their children's future (Vincent and Martin, 2002); the government policies which widen the options mainly for the middle class parents (Oría et al., 2007); and the powerful and pervasive influences on education choice processes created by class inequality (Ball, 2003; Reay et al, 2001).

Geneviève Zoïa

« La mixité à l'école peut-elle être attractive ? »

Nos derniers travaux (Zoïa/Visier « La carte scolaire et le territoire urbain », Puf, janvier 2009) montrent sur une agglomération représentative par sa taille et par sa variété du territoire urbain français, que niveau scolaire, image, ambiance, capacité d'attraction des collèges vis-à-vis des parents et des personnels sont largement fonction du public scolarisé. Cette recherche s'inscrit dans un espace sociologique très documenté (A. Van Zanten, G. Felouzis, M. Duru, D. Meuret, M. Oberti). Mais comment interpréter cette situation de marché scolaire et surtout la considérer comme une ressource publique? A partir des six mille élèves inscrits en sixième en 2006-2007, nous caractériserons chaque collège par la moyenne des CPS (indicateur de niveau social) et par la variance (indicateur de mixité). Par ce couplage, nous voulons sortir de la confusion le niveau social moyen et la mixité : un collège mixte ne signifie pas un collège dont le niveau social est moyen ou bas, mais un collège dans lequel la diversité des catégories sociales est importante. Nous observons alors que ce qui fonctionne de fait comme une plus value ou une ressource varie fortement d'un collège à un autre. Le mélange social caractérise les collèges publics de centre ville, mais est plus limité dans le périurbain public et le privé, et enfin quasi-inexistant dans les quartiers très défavorisés. Cependant, la carte scolaire ne joue pas un rôle déterminant dans la présence ou l'absence de cette mixité sociale : on trouve aussi bien des situations de sectorisation respectée sans mixité que des situations de mixité construite par les contournements (Zoïa et Visier). Le respect de la sectorisation ne vaut donc pas construction ou préservation de cette mixité sociale, pas plus d'ailleurs que n'y réussit l'assouplissement de la carte scolaire. Trois lignes de

partage apparaissent. La première oppose les établissements publics de centre ville aux établissements des quartiers populaires. La seconde différencie, au sein du centre, le pôle privé et le pôle public. La troisième oppose les établissements publics du péri-urbain à ceux de la ville centre. Les établissements du centre ville ne sont pas les plus élevés socialement, ils sont surtout plus mixtes. Les collèges des quartiers difficiles sont plus ségrégués que les quartiers eux-mêmes, mais ce constat ne doit pas conduire à méconnaître la mixité qui persiste dans les centres. Nous observons sur des cas précis qu'établir un système de vases communicants entre les uns et les autres renforce un secteur privé dont le niveau social moyen s'élève, et face auquel aucun établissement du centre ne peut plus rivaliser. Si une politique du ghetto est indispensable tant la ségrégation est forte, elle ne peut tenir lieu de politique de mixité pour l'ensemble d'un bassin de formation. Dans des villes de la taille de celle que nous avons étudiée, le risque est de perdre la mixité des établissements du centre ville. Une politique offensive de mixité ne doit pas négliger ces établissements publics qui s'avèrent aujourd'hui les (faibles ?) remparts face à une polarisation toujours plus forte entre le public et le privé comme entre l'urbain et le périurbain (J. Donzelot). Enfin, une politique de mixité ne peut être fondée sur l'opacité. Sauf à considérer que les choix des familles sont fondés sur des réputations usurpées ou des rumeurs infondées, une gestion de la mixité doit pouvoir être énoncée et expliquée, tant les parents supportent mal la négation par les chefs d'établissement de la composition sociale effective de leur collège et l'opacité de la politique d'établissement. Les politiques qui visent à retenir les élèves dans des collèges que les parents ne reconnaissent pas comme « acceptables » ne sont pas tenables. Comment, dans ce cas, est-il possible de définir un objectif de mixité durable, dans lequel chacun trouverait suffisamment son compte pour ne pas partir ?